



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

ASSOCIATION LA CLEDE

Ensemble pour plus de

solidarité !

Accueillir et Protéger

Prévenir et Soigner

Partager et intégrer

Héberger et Loger

Former & insérer

Impulser et soutenir



**Retrouvez l'intégralité des
rapports d'activités sur :**
[https://www.laclede.fr/index.php/
lassociation/rapports-dactivites](https://www.laclede.fr/index.php/lassociation/rapports-dactivites)

4 L'ASSOCIATION

- Le rapport moral
- Les chiffres clés
- Le territoire d'intervention
- Le projet stratégique
- L'historique
- La gouvernance

13 ACCUEIL & MISE À L'ABRI

- Le Service de prévention et de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales
- Le Service d'Accueil de Jour des Exclus

18 LOGEMENT & HÉBERGEMENT

- Le Pôle Asile et Intégration des réfugiés
- Le Service Hébergement
- Le Service Logement
- Les Pensions de famille

42 SANTE & PRÉVENTION

- Les Lits Haltes Soins Santé
- Les Appartements de Coordination Thérapeutique
- Les stages de responsabilisation des auteurs de violences conjugales

50 EMPLOI & INSERTION

- La Ressourcerie
- La plateforme Territoire Emploi Solidarité Alésien
- Le Programme Premières Heures en Chantier
- Agir pour son avenir professionnel : Horizon

58 CULTURE & CITOYENNETÉ

- Le Centre Social Les bancs publics
- Les ateliers sociolinguistiques et citoyenneté
- La Maison des familles
- Le tiers lieu les Ricochets

68 PROJETS & TRANSVERSALITÉ

- La Lampisterie
- Le Pôle formation
- Le service maintenance
- Le service accueil/ administratif/ comptabilité

73 POUR ALLER PLUS LOIN

- Les temps forts de l'année
- Le manifeste de création du collectif Ateliers 1901
- La formation
- Les partenaires

RAPPORT MORAL

Tout d'abord un immense MERCI pour votre présence,
Vous professionnels de la Clède, bénévoles, partenaires, amis
Il y a aussi les absents-présents, ceux qui auraient voulu être là et qui le sont de toute façon, à travers ce qu'ils nous disent de leur intérêt/attachement
Votre présence est la traduction de votre soutien indéfectible aux valeurs de l'association, à ce qu'a été la Clède hier, ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle sera assurément demain
Car c'est bien de cela dont il est question aujourd'hui, ce que la Clède sera demain

Personne n'a oublié la fermeture de l'HUDA en début 2025, qui nous a tous et toutes ébranlés, qui a interrogé le CA sur « Comment porter le projet stratégique? », « Comment faire cohabiter la dimension politique à la Clède, dans un contexte qui ne cesse de se tendre ? »

Ce n'est pas nécessaire ici, de faire la liste, de tout ce qui a entravé et entrave dans ce moment présent, la lutte contre les inégalités, la lutte contre les exclusions, ce contexte tout le monde le connaît, le vit :

- La France traverse un certain nombre de crises (politique, économique, sociale, énergétique...).
- "Les extrêmes" progressent clairement.
- La solidarité régresse (Coupes budgétaires, pauvreté en hausse, injonction à la neutralité repli et méfiance).
- Le monde associatif pilier de la démocratie et de la solidarité est sous tension et il nous faut sans cesse être attentif à ne pas perdre davantage de terrain.

Nous concernant la réponse de la Clède est claire :
Plus le contexte se durcit,
Plus notre Action politique doit être à la hauteur des défis,

Dans cette perspective, le CA s'est mis en ordre de marche malgré des niveaux de conscientisation différents certes, mais avec une détermination commune
Et à l'occasion de cette AG, nous avons envie de vous partager, les chemins empruntés en 2025

- On s'est mis en mouvement, dans le cadre de la semaine partenariale du CIBC, fin septembre 2025, en nous tenant au côté de La Lampisterie pour la conférence débat, avec Erwan Favre, délégué régional du Mouvement associatif, autour de la thématique « De quoi l'association loi 1901 est-elle le nom ? » Vaste programme, cela nous a mis le pied à l'étrier.
- Précédemment, sur le 1er semestre 2025, avec 3 autres structures (L'ACAL, Enfance Catalane, Risposte), La Clède s'est associée à un temps de réflexion. Encouragées par un constat partagé et portées par une dynamique collective, nous avons acté notre envie de nous investir dans un projet de coopération. Une alliance, qui s'est concrétisée, en mars 2025 par la signature d'une charte précisément nommée « charte de coopération solidaire du Collectif Inter-Départemental ». Dans le prolongement de cette étape, le collectif a fait une demande d'accompagnement collectif (DLA), qui a abouti. Fin d'année plusieurs administrateurs se sont mobilisés, pour renseigner un questionnaire (diagnostic), point de départ de la démarche accompagnée, et dans la foulée, nous avons participé à la sélection du prestataire extérieur, qui nous accompagnerait en 2026

RAPPORT MORAL

- Entre octobre à décembre 2025, les membres du CA sont allés à la rencontre des professionnels Clède qui au quotidien, font vivre les établissements et les services « Le tour des services », sur 4 mercredis, a été riche d'enseignements. Nous avons constaté avec beaucoup d'admiration, le professionnalisme, l'investissement, l'implication et l'engagement forts des équipes. L'exercice, au delà du constat, a été extrêmement profitable pour les administrateurs présents (interconnaissance, recueil d'éléments de plaidoyer....)
- La Clède s'est ensuite associée le 10 octobre 2025, sous la bannière « Ça ne tient plus ! » à l'appel lancé par le Mouvement Associatif, pour alerter sur la crise sans précédent que traverse le secteur associatif. Défendre les associations, c'est défendre nos droits fondamentaux et dans le cadre d'un communiqué de presse, cosigné par 13 associations, nous avons affirmé votre volonté de résister. Ce jour là, nous avons posé la première pierre du collectif «Atelier 1901»

A côté de cela s'ajoute

- Le choix assuré d'investir dans un projet immobilier d'ampleur, que nous avons acté, en septembre 2025, et qui permettra de : pérenniser l'association en sécurisant son patrimoine et garantir, également un accueil de qualité pour les personnes hébergées et les professionnels.

On avance, on y travaille, encore aujourd'hui :

- Le campus des solidarités avec cette volonté Clède de lui donner l'envergure d'un projet de territoire.

Ces chantiers aux dimensions/formats/temporalités différents répondent tous à une même finalité. Mais loin d'être une suite d'actions sans lien, des ponts existent et ce sont ces connexions qui donnent, tout son sens et toute son épaisseur à l'Action

Notre finalité revendiquée, c'est « Assurer la pérennité de l'association, l'ancrer comme acteur incontournable de la Solidarité, capable de fédérer et d'innover pour apporter toujours et en tous lieux et là j'ai envie de citer Patrice Amadori ancien président de la Clède (qui disait le 25 juin 2024) : « Proposer l'essentiel, l'indispensable, le fondamental aux personnes accompagnées – Nous avons choisi de faire de l'autre un point de rencontre, de le respecter tel qu'il est, dans sa dignité et sa singularité»

C'est une boussole et les membres du CA tiennent à cette occasion à le remercier

Remercier également Nicolas qui par sa présence, ses convictions, sa bonne humeur, nous a accompagné, nous a permis de nous interroger sur notre rôle, notre compréhension des enjeux, notre capacité à construire une parole collective à la hauteur de nos ambitions (cf projet associatif, stratégique), de commencer à faire évoluer notre mode de gouvernance et aussi de prendre du temps pour « donner envie à d'autres de venir nous rejoindre»

Nous vous vous remercions infiniment

Martine ARENA
Présidente

CHIFFRES CLES 2025



6 DOMAINES D'INTERVENTION

- accueil & mise à l'abri
- emploi & insertion
- logement & hébergement
- culture & citoyenneté
- santé & prévention
- projet & transversalité

TERRITOIRE D'INTERVENTION



PROJET STRATEGIQUE 2024/2029

Le présent document expose le projet stratégique de l'association La Clède pour la période 2024-2029. Il repose sur un certain nombre de constats partagés par les administrateurs, la direction générale et les collaborateurs.

Le premier constat concerne la hausse constante du nombre de personnes en situation de précarité sur le territoire national ces dernières années. Les associations caritatives comme celles oeuvrant dans le champ de la lutte contre les exclusions notent en effet une aggravation drastique de la pauvreté en France. Plus de 9 millions de personnes vivent actuellement sous le seuil de pauvreté et ne peuvent subvenir aux dépenses de la vie courante (chauffer son logement, acheter des vêtements neufs, alimentation équilibrée, etc.). Par son ancrage territorial fort et son objet, LA CLEDE est un témoin direct de la précarisation galopante observée à l'échelle nationale. Les vulnérabilités se multiplient et posent deux écueils principaux : le non recours aux droits et la complexification des prises en charge dans l'accompagnement social.

Alors même que les défis de lutte contre les exclusions se renforcent, les associations intermédiaires comme LA CLEDE sont fortement fragilisées, et ce, à plusieurs niveaux. La raréfaction des ressources publiques, couplée à la transformation de la nature des financements (marché, appel à projets, appels à candidature, appel à manifestation d'intérêt, etc.) accentuent dangereusement les dynamiques

concurrentielles au sein du secteur associatif. A terme, le risque est un appauvrissement du pluralisme associatif au profit des associations d'envergure régionale voire nationale.

La fragilisation du secteur de la lutte contre les exclusions se matérialise également par un défaut d'attractivité pour les jeunes professionnels. Les filières de formation en travail social peinent à remplir les promotions et il devient de plus en plus délicat de répondre aux besoins en recrutement au sein de notre association. La démonétisation des diplômes en travail social participe de la déstructuration des associations chargées d'assurer un accompagnement de qualité auprès des plus fragiles.

Les mécanismes par lesquels la précarité et la pauvreté s'installent au sein des foyers tendent à se complexifier. Les cadres normatifs des politiques publiques suivent difficilement l'accélération de ces mécanismes. En tant qu'acteurs de terrain, les associations comme LA CLEDE ont un rôle à jouer dans une meilleure compréhension de ces mécanismes afin d'anticiper les nouvelles formes de précarité.

Il s'agit de dynamiques structurelles qui impactent lourdement le secteur de la lutte contre les exclusions.

PROJET STRATEGIQUE 2024/2029

En tant que garants du projet associatif, les administrateurs de la Clède prennent acte de cette réalité et définissent les quatre orientations stratégiques suivantes :

01

Conduire un véritable plaidoyer en faveur des personnes en situation d'exclusion. Dans un contexte où les droits des personnes les plus fragiles sont régulièrement remis en question, les administrateurs utiliseront les moyens légaux nécessaires pour alerter, prévenir et défendre les dits droits.

Promouvoir les initiatives susceptibles d'enrichir notre connaissance des mécanismes de précarité et de solidarité sur le territoire alésien..

02

Soutenir la reconnaissance du travail social et de l'action des services de La Clède sur le bassin alésien.

Engager sur le bassin alésien tous les partenariats susceptibles de répondre à ces enjeux de plaidoyer, de connaissance et de reconnaissance.

03

04

Par ce projet stratégique, les administrateurs réaffirment l'ancrage territorial de l'action de LA CLEDE. Un territoire qui dispose de toutes les ressources, de toutes les énergies, pour que le Sud Ingénieux, le Sud Audacieux, s'affirme aussi comme un Sud Humaniste et Solidaire. Les assemblées générales ordinaires seront l'occasion de dresser un point d'étape annuel de l'avancée du présent projet stratégique et, le cas échéant, l'enrichir ou l'amender.

L'HISTORIQUE

Un 1er CHRS a vu le jour pour accueillir des sortants de prison et travailler leur parcours d'insertion et d'accès au logement.

1ER CHRS

1979

Création d'un atelier de récupération de meuble afin de permettre à des personnes très désocialisées de reprendre progressivement une activité,

**CHANTIER
D'INSERTION**

1992

Ouverture de 15 Lits Halte Soins Santé pour des personnes sans domicile fixe afin recevoir des soins médicaux et paramédicaux

LHSS

2011

1978

CRÉATION

L'association La Clède a été fondée en 1978, à l'initiative de deux visiteurs de prison, Monsieur le Pasteur Verseils et Madame Fischer. Leur ambition était d'abord d'expliquer et de dire, ce que représentait le refus de faire de «l'assistance» au sens que ce mot avait en 1978. L'idée d'une rencontre à égalité de personnes est donc rapidement devenue la raison-d'être de l'association. Une philosophie de faire avec et de pouvoir d'agir et non de faire pour ou à la place de... a été pronée, en accompagnant les personnes avant tout dans leur projet de vie.

2004

CADA

Ouverture d'un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile de 20 places en janvier 2004.

Intégration de différents dispositifs d'hébergement, d'accueil de jour et d'accompagnement social destinés aux femmes en difficulté, aux jeunes et aux personnes en situation de grande précarité ou sans domicile fixe.

FUSION AVEC L'AGFAS ET LE SAJE

2012

Obtention de l'agrément « centre social » par la CAF en Juillet 2018 marqué par un élargissement du périmètre d'intervention sur le quartier Rive droite.

AGREMENT CENTRE SOCIAL

2018

Conventionnement entre les associations AERS, l'APEX, VIA VOLTAIRE, La CLEDE, puis l'UDAF et LA TRAVERSE constituant le Centres de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales SUD OCCITANIE

CPCA

2020

2015

PENSION DE FAMILLE

Création de la Pension de famille Salvador Allende de 16 logements sur la commune de Saint Martin de Valgalgues

2020

FUSION AVEC L'ASSOCIATION OFFRES ET DEMANDES

2023

LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE

Espace de création ouvert et partagé mettant en lumière les pratiques innovantes du travail social.

LA GOUVERNANCE

Martine
ARENA
Présidente



Eric
CHARLET
Trésorier



Guy
FLORES
Secrétaire



Roselyne
BECUE
AMORIS
Administratrice



Gilbert
BORT
Administrateur



Christophe
GALLE
Administrateur

Maurice
GAY
Administrateur



Muriel
GRAS
Administratrice



Anne-Lise
HUGUET
Administratrice



Chantal
MASSAL
Administratrice

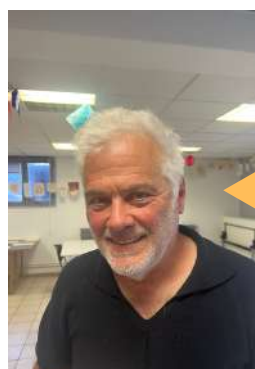


Ghislaine
PEILLON
Administratrice



Joël
PIGNON
Administrateur

2026
Futur
administrateur



André
BONNEAU

ACCUEIL ET MISE À L'ABRI



Il s'agit de proposer des espaces de dignité au sein de lieux d'accueil chaleureux, ouverts en journée, qui créent un sentiment de sécurité et qui répondent à des besoins essentiels de la vie: être à l'abri, être en sécurité, pouvoir être écouté sans démarche préalable...



1

**Service
d'accueil de
Jour des Exclus**

2

**Service de
prévention et de
lutte contre les
violences
conjugales et
intrafamiliales**

SERVICE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Permettre aux femmes victimes de violences de disposer de lieux d'écoute et sécurisant où elles peuvent, en toute confidentialité, déposer leur histoire et avoir un soutien dans les démarches qu'elles souhaiteraient engager. Faciliter l'articulation et la mise en lien vers des partenaires spécialisés (avocats, médecins, policiers..).

Assurer une présence réactive, dans l'urgence si nécessaire, tant auprès des personnes victimes de violences que des partenaires grâce à l'équipe mobile.

L'écoute et l'accompagnement proposé vise à :

- Préciser la demande des femmes, les écouter, libérer leur parole,
- Les aider à prendre conscience des différentes formes de violences, du processus et des démarches,
- Evaluer les situations à risque que ce soit pour les femmes ou pour les enfants.

180

personnes
accueillis

58%

des personnes ont
au moins un
enfant à charge

109

interventions
mobiles

1500

appels recus

Être victime de violence et l'obligation d'un nouveau départ : Une charge mentale

Sortir des violences ne se limite pas à la fin d'une relation sous emprise. Bien souvent, cette rupture impose un nouveau départ contraint, brutal, qui mobilise une énergie considérable. Derrière la mise en sécurité, se cache une charge mentale lourde et durable, faite de décisions urgentes, de pertes, de démarches et d'émotions à gérer simultanément.

Quitter son
logement, perdre
ses repères

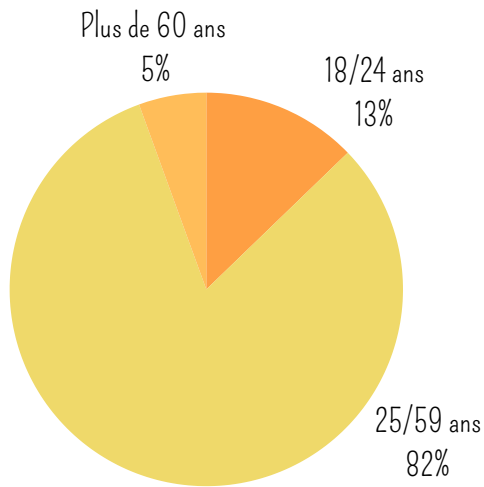
Assumer seule
son rôle
parental

Les démarches
judiciaires, une
pression
supplémentaire

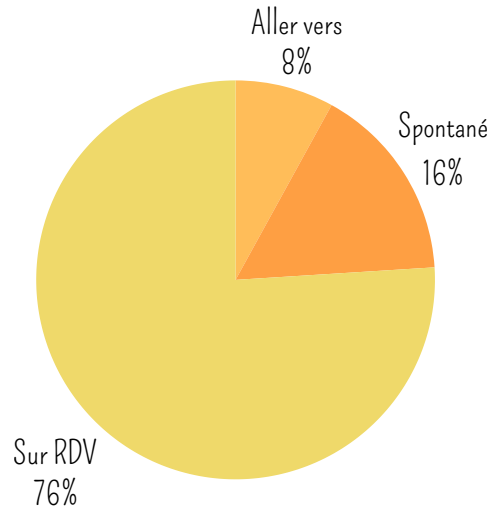
Refaire toutes
les démarches
administratives

Gérer ses
émotions : un
combat
intérieur
permanent

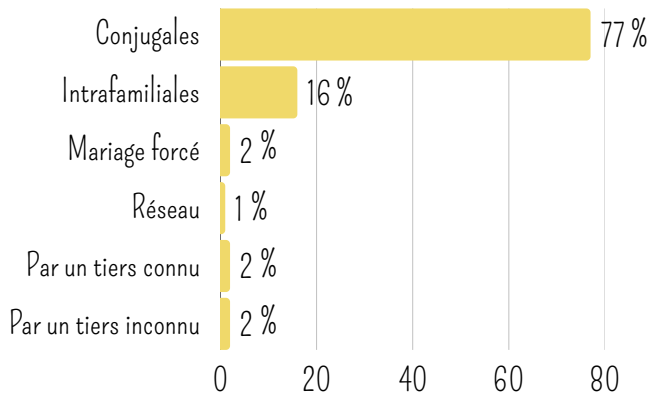
AGE



MODALITE DE PRISE DE CONTACT



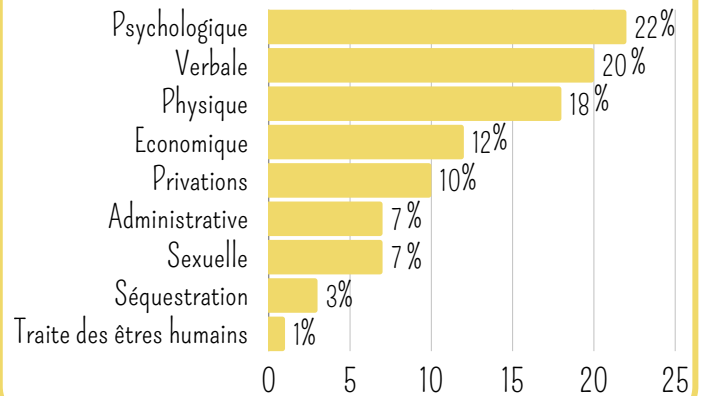
CONTEXTE DES VIOLENCES



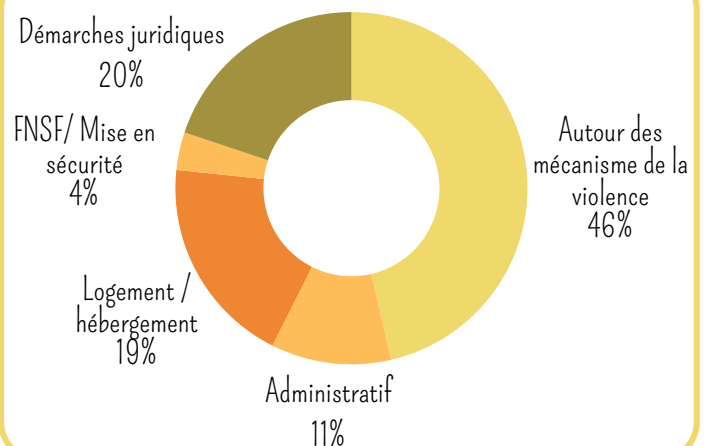
Les violences intrafamiliales désignent toute forme de violences commises par une personne ayant un lien de famille au sens large avec la victime (conjoint, ex-conjoint, père, mère, fille, fils, oncle, tante, etc.) que cette personne réside ou non avec la victime.

Les violences conjugales désignent toute forme de violences (physiques, sexuelles, psychologiques etc.) commises par un conjoint ou un ex-conjoint, cohabitant ou non avec la victime.

VIOLENCES ENONCÉES PAR LA PERSONNE



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ



NOMBRE D'ENTRETIENS

377

NOMBRE MOYEN DE RENCONTRES / ACCOMPAGNEMENTS

3.5

ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES

109

LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DES EXCLUS

Le SAJE a pour objectif la lutte contre la pauvreté et la précarité par l'accueil, l'écoute, l'aide et l'orientation de tous ceux qui sont en situation d'errance et de précarité. L'hospitalité offerte a pour objet de recevoir la personne, de créer des contacts, de maintenir du lien pour des personnes en situation de rupture professionnelle, familiale ou autres. La seule contrainte exigée est le respect mutuel, la non-violence et le respect des lieux. C'est un lieu généraliste, où la prise en compte des difficultés est globale.

Obtention de l'habilitation pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire

Depuis avril 2025, nous avons obtenu une habilitation régionale à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.

Une fois par mois, le vendredi nous allons chercher un ensemble de produits proposés par la banque alimentaire le jeudi de la semaine antérieure.

Nous limitons nos besoins à des produits dit secs car nous ne disposons pas d'équipement réfrigéré pour assurer la conservation et éviter au transport la rupture de la chaîne du froid.

Ces aliments nous permettent de couvrir en partie nos besoins pour les petits déjeuners (lait, sucre, boisson...) mais surtout de pouvoir cuisiner des repas pour les midis ouverts pendant les plans été et hiver. Cet appoint nous soulage financièrement et surtout facilite la diversité des repas que nous proposons.

Nous avons dédié une salle pour ranger les produits récupérés. Une gestion rigoureuse est assurée.

Nous faisons appel à l'équipe maintenance pour aller sur Nîmes et à certains usagers pour nous aider au rangement dans nos locaux.

Les repas distribués

Au total sur les 2 périodes plans été et hiver, nous avons distribué près de 3176 repas auquel s'ajoute des pique-niques lors des sorties les jeudis et des ateliers pâtisserie tout le long de l'année.

L'alimentation reste une difficulté majeure pour les personnes SDF. La plupart du temps ils se nourrissent de sandwiches ou des aliments fournis par le Samu Social. Ils ne peuvent ni réchauffer, ni cuisiner.

La restauration que nous proposons correspond à un repas complet (entrées, plat du jour et dessert).

Cette restauration est complémentaire à celle proposée par la ville d'Alès (la pause du soir) 3 soirs par semaine.

Aménagement d'un espace "dodo"

Le froid, la chaleur, la fatigue, les nuits difficiles ou encore le stress du quotidien sont autant de facteurs qui rendent essentiel l'accès à un espace de repos, de sécurité et de détente. Face à ces besoins, le SAJE a aménagé un coin « dodo », composé de deux lits, à destination du public sans domicile fixe.

Chaque jour, cet espace est investi par les personnes accueillies, leur offrant un temps de répit indispensable pour se reposer et se ressourcer dans un cadre sécurisant.





1030
personnes
différentes



760



270

123
jeunes de moins
de 25 ans

249
bénéficiaires
du RSA

Accueil de jour



6585
petits déjeuners



1883
lessives



1011
douches

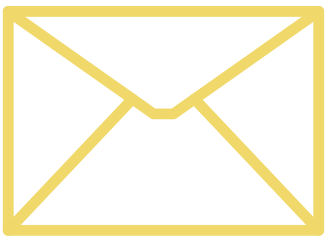


134
vestiaires



38
coiffures

Domiciliation



7180
passages retrait courrier

891
personnes domiciliées

Accueil de jour mobile

71
maraudes

43
personnes
rencontrées



Anduze
Saint Jean du Gard
Besseges
Saint Ambroix

LOGEMENT ET HÉBERGEMENT



Ses missions reposent sur des valeurs de solidarité, de dignité et de respect des personnes accompagnées. Elles s'appuient sur une coordination entre les différents dispositifs afin de proposer des réponses adaptées aux besoins et aux parcours de chacun, dans une logique de continuité, de stabilisation et d'insertion sociale.



- 1** Pôle Asile et intégration des réfugiés
- 2** Service Hébergement
- 3** Service Logement
- 4** Pensions de Famille

LE CENTRE D'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) a pour mission l'accueil et l'accompagnement de personnes en demande d'asile. Cette prise en charge est financée par des fonds publics. L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration oriente le public vers le C.A.D.A. La durée de l'hébergement proposée est limitée à celle de l'instruction de la demande d'asile par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (O.F.P.R.A.) et, le cas échéant, du recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (C.N.D.A.).

120
places agréées

189
personnes
hébergées

82
ménages accueillis

33
nationalités

Accélération des procédures : impacts de la loi du 26 janvier 2024 sur l'accompagnement des demandeurs d'asile

Nous constatons cette année une forte accélération du traitement de la procédure d'asile, notamment par l'OFPRA. Cela fait partie d'un des effets de la Loi du 26/01/2024, associé au fait que les demandeurs d'asile arrivent au CADA seulement quelques jours après leur passage au Guichet Unique pour Demandeur d'Asile, 1ère étape de la procédure. Le travail d'accompagnement pour la procédure à l'OFPRA se fait plus tôt et ne laisse pas le temps de la rencontre entre les demandeurs d'asile et l'équipe. En effet, cela implique que les demandeurs d'asile soient en capacité de parler de leur histoire en souffrance et de la motivation de leur demande moins de 48 heures après leur accueil au sein du service, afin de respecter le délai d'envoi du dossier auprès de l'OFPRA. Il est important de mesurer que cela peut être perturbant, voire brutal, pour la personne. Cela demande également une grande faculté d'adaptation et de flexibilité d'organisation de la part de l'équipe afin de respecter les délais, sans jamais sacrifier le respect et la dignité des personnes accueillies.

La loi du 26 janvier 2024 a conduit à une des plus importantes réformes de la Cour nationale du droit d'asile :

- D'une part, en faisant des décisions prises par un juge unique, la modalité principale, contre une décision en formation collégiale, à savoir un juge et deux assesseurs. Cette modalité induit de fait moins de débat contradictoire et l'on peut, dès lors, considérer que cela peut être défavorable au demandeur d'asile.
- D'autre part, en créant des chambres territoriales. D'une CNDA unique à Montreuil, le recours des demandeurs d'asile peut, en fonction de leur domiciliation, pays d'origine ou langues parlées, être examiné au sein

d'une chambre territoriale.

Ainsi, en Septembre 2024, cinq chambres territoriales ont été créées, principalement dans les locaux des Cours Administratives d'Appel : deux à Lyon, une à Nancy, une à Bordeaux et une à Toulouse.

Le 1 Septembre 2025, deux autres chambres sont créées, à Marseille et à Nantes.

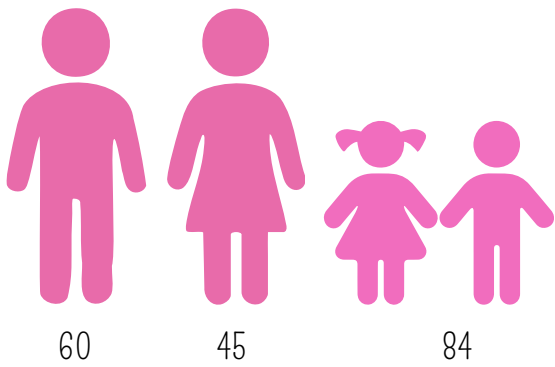
Et c'est à partir de l'année 2025 que les demandeurs d'asile accueillis au sein de notre CADA ont été concernés par cette réforme. En effet, notre département relève de la chambre de Marseille pour tous les rejets de l'OFPRA notifiés à compter du 01/09/25.

Pour faire face à cette réforme et adapter notre accompagnement, nous avons recherché des avocats susceptibles de représenter les demandeurs d'asile devant la CNDA de Marseille. Ceux avec qui nous étions en lien jusqu'alors exercent quasi exclusivement dans la région parisienne.

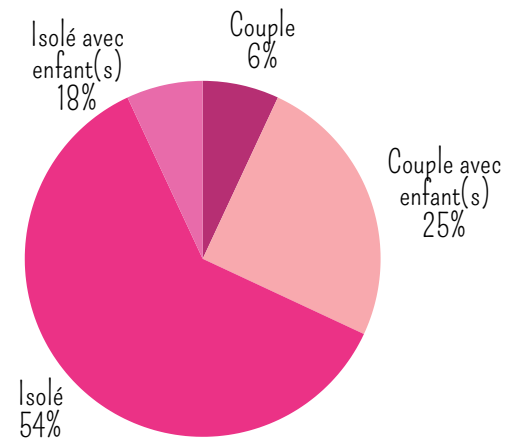
Nous avons commencé à construire un partenariat étroit avec certains avocats spécialisés dans le droit d'asile relevant de ce secteur. Parmi ceux-ci, nous avons pu rencontrer une avocate qui accepte de se déplacer dans nos locaux, afin de rencontrer les requérants au moins une fois avant leur audience. Cette rencontre était jusqu'alors peu possible car elle supposait que les demandeurs d'asile financent leur trajet jusqu'au cabinet parisien de leur avocat.

Rencontrer son avocat en amont de son audience semble une évidence et pourtant cela représente l'exception pour des demandeurs d'asile hébergés en province. Nous avons ainsi saisi l'opportunité de cette territorialisation pour rapprocher les demandeurs d'asile de leur avocat et étayer le travail de recours.

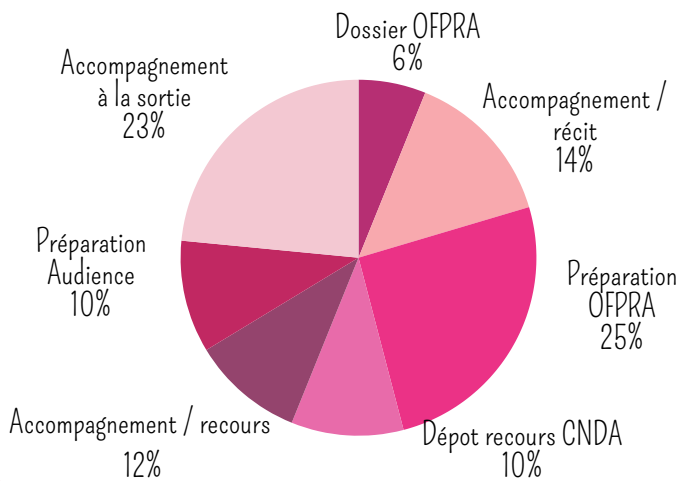
GENRE



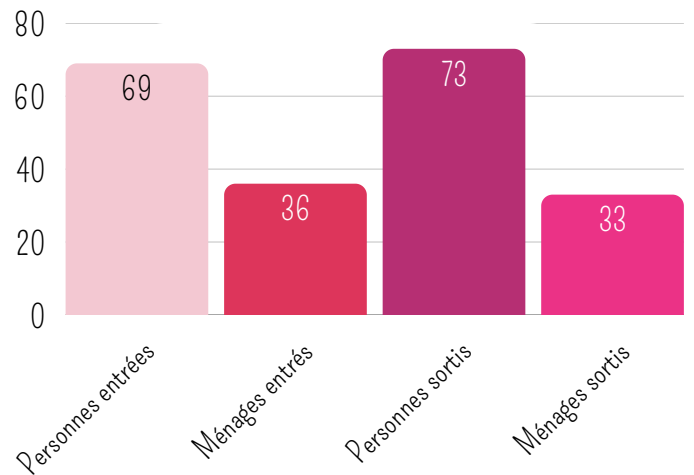
COMPOSITION FAMILIALE



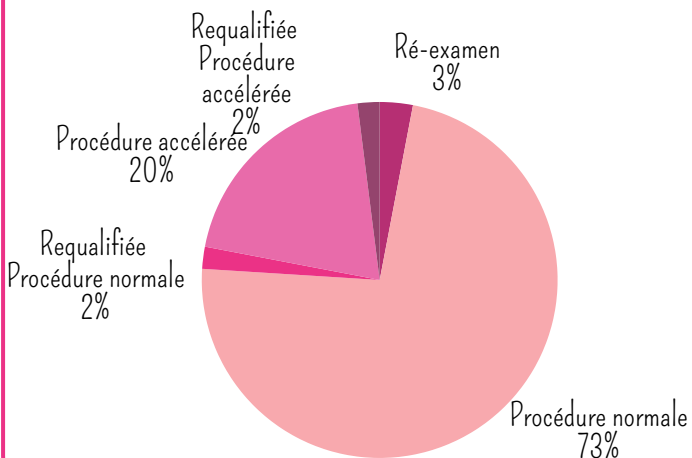
ACTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA DEMANDE D'ASILE



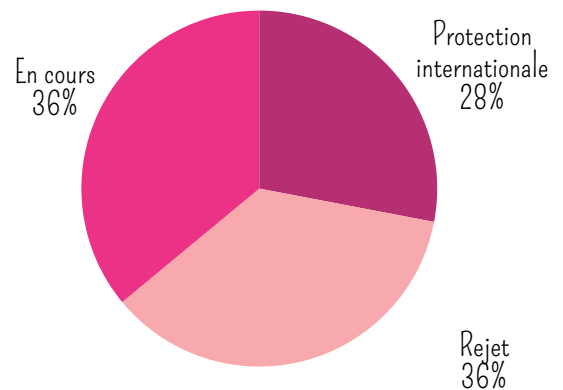
ENTRÉES / SORTIES..



SITUATION VIS-À-VIS DE LA DEMANDE D'ASILE À L'ARRIVÉE (PAR ADULTE)



DÉCISIONS DÉFINITIVES RENDUES AU 31/12/2025



LE CENTRE PROVISOIRE D'HEBERGEMENT

Le CPH est une structure d'accueil destinée aux personnes ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire. Il propose un hébergement temporaire ainsi qu'un accompagnement social global. Les personnes bénéficient d'un soutien dans leurs démarches administratives, l'accès au logement, à l'emploi, à la formation, ainsi qu'à la santé et à la scolarisation des enfants.

Transversalité et partenariat

Les "Briefs" Asile

Des rencontres appelées «Briefs asile », instituées de manière bimensuelle depuis 2024, réunissant le CADA, l'HUDA et le CPH, ont été des instants précieux. Ces réunions ont permis d'appréhender les situations des personnes accueillies et de tenter de proposer des solutions en cohérence avec le parcours de la personne dans ce contexte difficile.

Outil indispensable au CADA et au CPH. Il permet, entre autre, d'affiner les orientations, de créer des instants de réflexion sur les projets des personnes, mais également de mutualiser des événements ou outils profitables à l'ensemble des publics.

La plateforme Territoire Emploi Solidarité Alésienne (TESA)

- Participation à un événement « E.Employé , ce temps a permis de rassembler une trentaine de demandeurs d'emploi autour de cinq lieux proposant des espaces numériques avec ou sans accompagnement.
- Des visites de chantier d'insertion sont organisées en amont d'une préconisation ITOU, à raison d'une fois par trimestre. Ces visites instaurent une réelle rencontre entre le recruteur et le candidat, autour de l'activité support et des salariés en insertion.

La collaboration avec France Travail

- Avec les équipes de France Travail de l'Agence Gardon sur les questions d'orientation vers des formations, offre d'emploi et événement à destination des BPI,
- Une réunion technique avec l'Equip'Emploi afin de présenter les missions du CPH et du Pôle Asile, les spécificités du public : maîtrise de la langue, personne hébergée provisoirement, freins à la mobilité, vulnérabilité, droit au séjour... Ceci afin de mieux articuler nos accompagnements communs en faveur de l'insertion professionnelle du public.
- La mise en place d'une réunion d'information à l'association (RAIA), sur les outils

32

places agréées

61

personnes hébergées

38

ménages

67%

d'hommes isolés

(applications et sites web) que proposent France Travail à l'attention des demandeurs d'emploi. Neuf personnes ont participé à cet atelier.

- Des formes d'accompagnement tripartite (CPH, CMS, France Travail) : Ce rendez-vous permet de formaliser un co-accompagnement en prenant en compte la situation de la personne dans sa globalité.

Les acteurs du champ Linguistique

Etant entendu que les publics BPI ont tous, à un moment donné de leur parcours d'intégration et d'insertion, des obligations et des besoins inhérents à l'apprentissage et la maîtrise du français, le travail de collaboration avec l'ensemble des acteurs de la formation en Français Langue Etrangère, présents sur le bassin alésien, se poursuit.

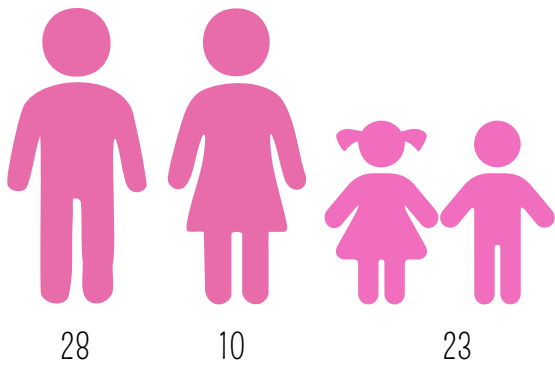
CEREGARD, un partenaire incontournable de l'association La Clède et du CPH en particulier, offre un outil précieux à double titre, tant pour les bénéficiaires que pour l'équipe.

Le Service logement

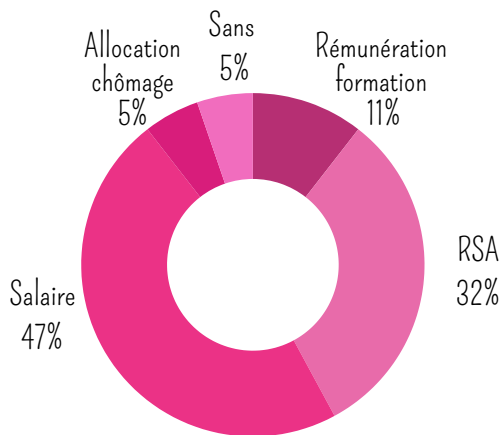
La collaboration entre l'équipe CPH et l'équipe Logement, notamment par le partage d'informations spécifiques au public et au territoire : dispositifs, lois, contraintes, etc... se poursuit.

Des places spécifiques IML réfugié ont été créées en 2025 auxquelles quatre ménages du CPH ont pu accéder via des préconisations sur le SIAO 30. De même que six ménages ont bénéficié d'un Accompagnement Vers et Dans le Logement.

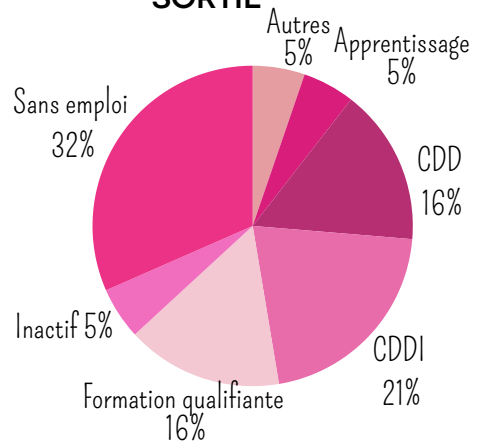
GENRE



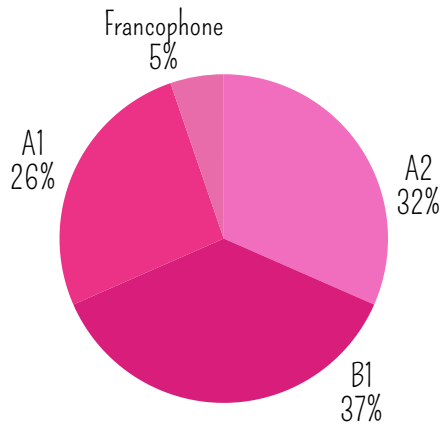
RESSOURCES À LA SORTIE



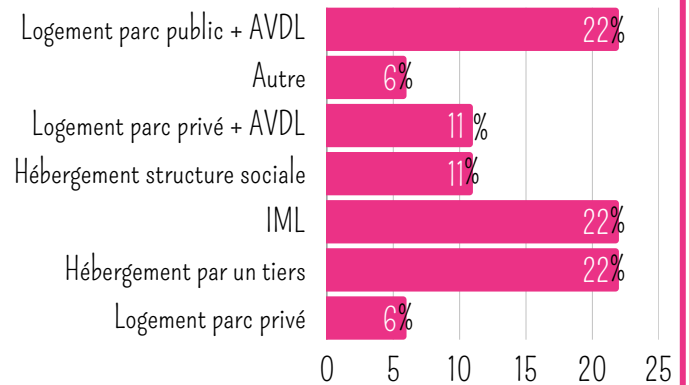
EMPLOI À LA SORTIE



NIVEAU DE FRANÇAIS À LA SORTIE



LOGEMENT À LA SORTIE



32

visites de chantiers d'insertion

14

prescriptions ITOU

10

personnes ont signé un contrat en CDDI

8

personnes ont participé à l'événements E.Employ TESA

LES JEUNES MAJEURS ETRANGERS

Le service des Jeunes Majeurs Etrangers est missionné par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département du Gard pour une prise en charge temporaire de jeunes, âgés entre 18 et 21 ans. Cette prise en charge est financée par le Conseil Départemental.

Les missions d'accompagnement doivent permettre à la personne concernée d'accéder à l'autonomie par l'accès au logement autonome, l'emploi ou la formation professionnelle et un droit au séjour. L'accompagnement ne peut aller au-delà des 21 ans du jeune.

75

places agrées
annualisées

68

jeunes
hébergés

97%

ont 18 ans à
leur arrivée

78%

ont moins de 20
ans à leur sortie

Huit années d'engagement au service de l'insertion des jeunes majeurs étrangers

L'accompagnement des jeunes adultes en situation de difficultés sociales, éducatives, familiales et dans tous les cas d'insertion sociale et professionnelle questionne notre association depuis de très nombreuses années. Ce questionnement porte sur le souci et notre mobilisation constante d'apporter le type de soutien le plus adapté en fonction des besoins. A ce titre nous avons, à l'échelle de notre association et par la mobilisation des différents services, construit des projets, expérimenté différents process avec le souci de l'efficacité et de la transversalité (des accueils de jour aux chantiers d'insertion).

Parmi celles-ci, nous pouvons relever la pertinence d'allier activité, insertion professionnelle ou formation à l'appui d'un accompagnement éducatif global supporté ou non par un hébergement. A ce titre notre pratique de la médiation active au travers de la plateforme TESA, portée par notre association, trouve tout son sens dans une logique d'intervention globale au sein de laquelle chaque service participe.

C'est donc bien à l'appui de ces différentes expériences tournées vers l'insertion sociale et professionnelle des adultes que notre association porte, depuis 8 ans, au côté du Conseil Départemental du Gard, un dispositif d'accueil pour les jeunes majeurs étrangers. Calibré suivant les besoins de 70 à 100 puis à 50 places depuis mi 2025, notre association et plus particulièrement l'équipe éducative a su

s'adapter au fil des années et des mois pour maintenir une logique d'intervention constante entre contraintes de plus en plus présentes, vulnérabilité du public, recherche de l'autonomie et sens de l'accompagnement.

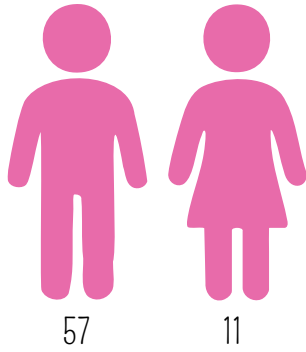
Ainsi l'année 2025 a bousculé le fonctionnement du service et dessine des perspectives incertaines pour 2026 au regard :

- de l'annulation de l'appel à projet,
- de la baisse des orientations qui correspond à la baisse du nombre d'arrivées sur le département,
- de l'arrêt de plus en plus précoce des mesures,
- de la baisse des moyens dû au financement précaire de l'action,
- de l'incertitude quant au devenir du dispositif,
- de la stabilité partielle quant à la possibilité de composer une équipe,

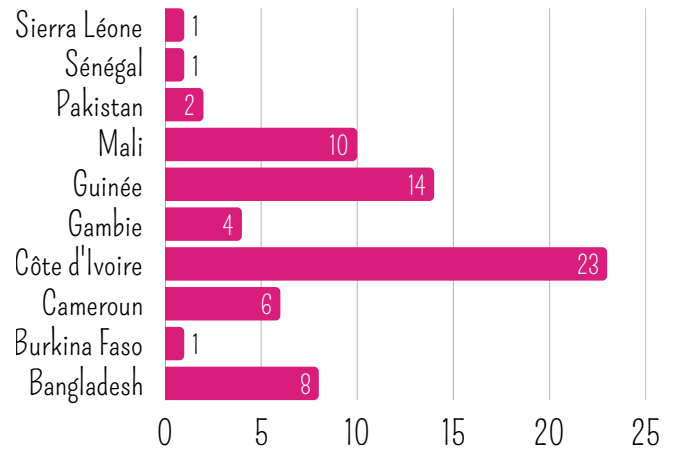
L'ensemble de ces éléments entraînent une forme de précarisation de l'équipe éducative dans l'exercice des missions et en fait un point de fragilité de notre association.

Dans ce contexte, notre volonté, portée par le projet associatif de notre association, de se tenir au côté du Conseil Départemental pour relever le défi de l'accompagnement des publics les plus fragiles, demeure intacte et nous sommes tout autant mobilisés qu'à l'écoute pour adapter le dispositif au besoin.

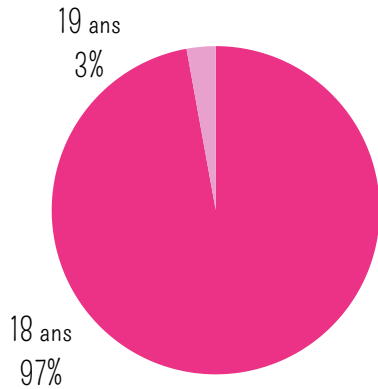
GENRE



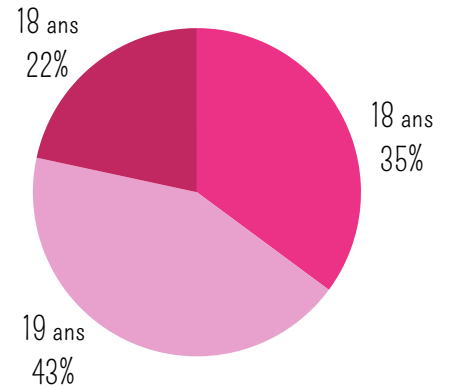
ORIGINE GEOGRAPHIQUE



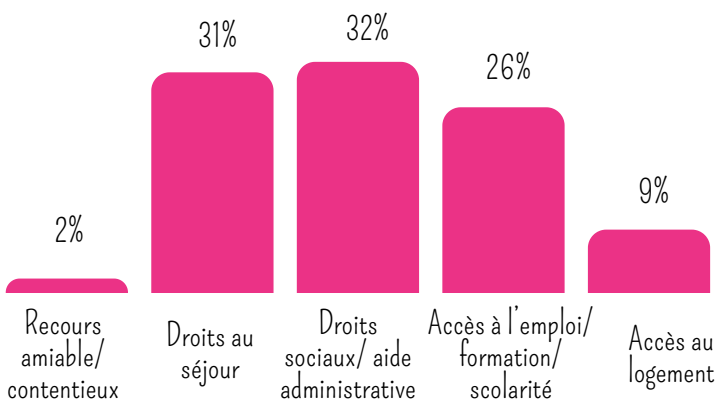
ÂGE A L'ENTREE



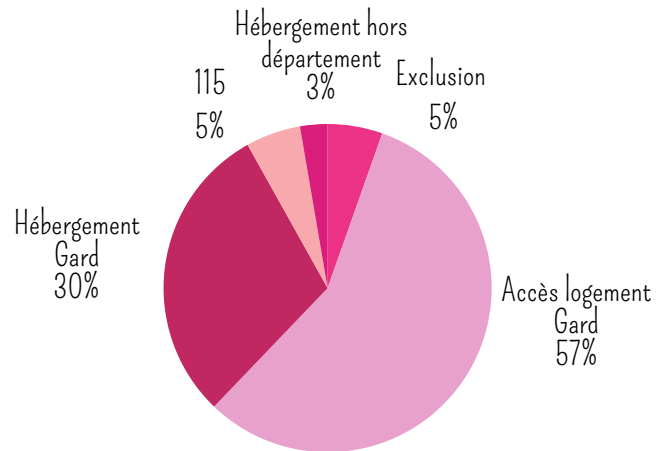
ÂGE A LA SORTIE



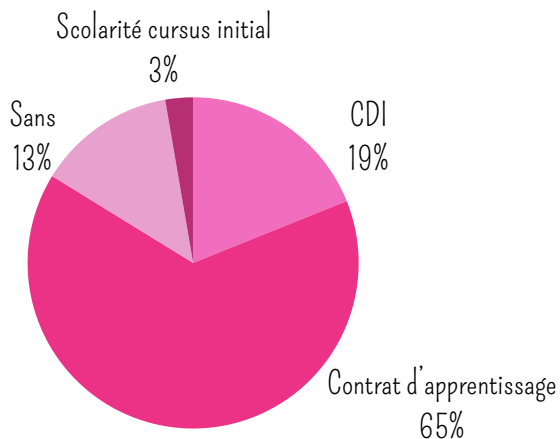
NATURE DES INTERVENTIONS SOCIALES



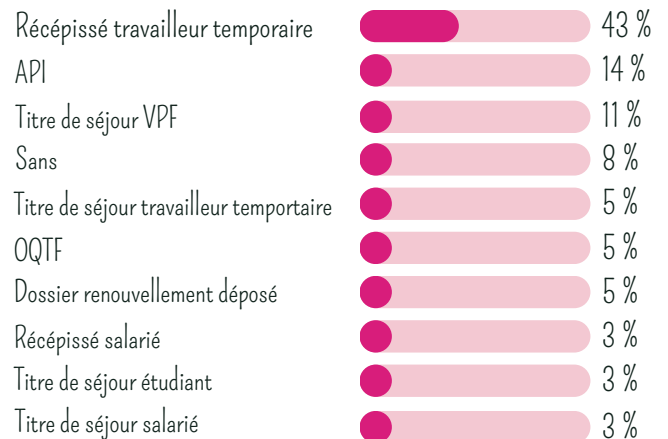
HEBERGEMENT/LOGEMENT A LA SORTIE



SITUATION/EMPLOI A LA SORTIE



DROIT AU SEJOUR A LA SORTIE



HÉBERGEMENT D'URGENCE

Le dispositif d'urgence du service hébergement est un outil de mise à l'abri pour les ménages brutalement confrontés à une absence de logement ou d'hébergement et de mise en sécurité pour les violences intrafamiliales. L'objectif est d'apporter avec une première évaluation de la situation permettant l'accès aux droits puis une orientation vers une structure d'insertion adaptée, spécialisée ou un logement.

17

places agréées
HU Généraliste

29

places agréées
CHRS Urgence

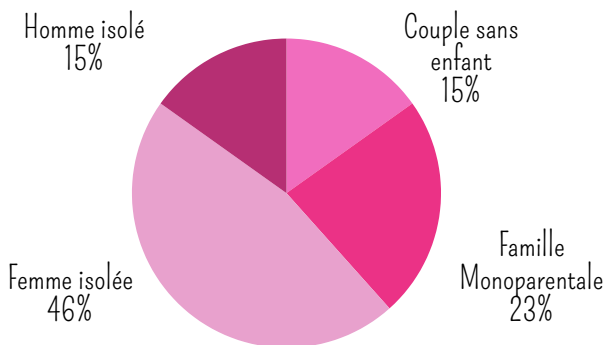
10

places agréées
Femmes et personnes
victimes de violences

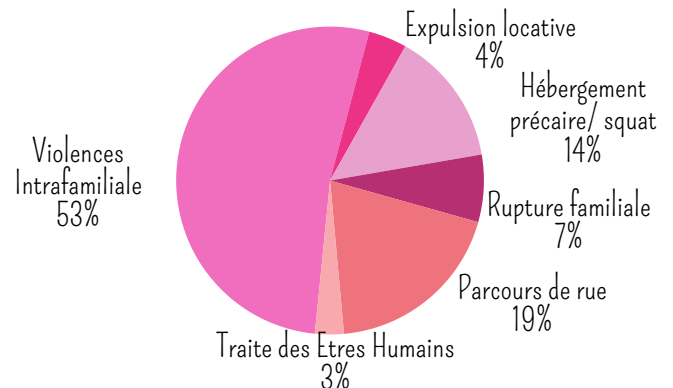
180

personnes
hébergées

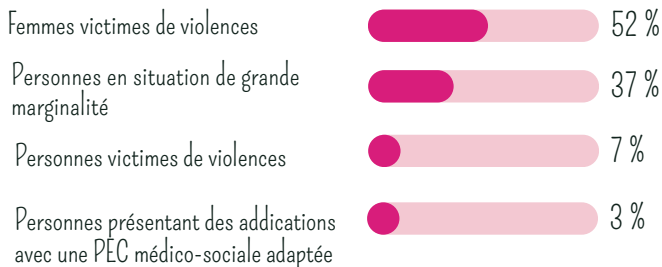
COMPOSITION FAMILIALE



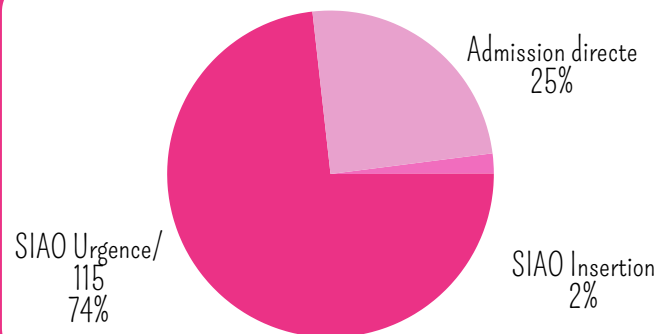
MOTIF DE LA DEMANDE



CARACTERISTIQUES DU PUBLIC



TYPE D'ADMISSION



Missions :

- Les ménages sont orientés via le 115 et sur sollicitation des partenaires locaux avec un accueil rapide. Il s'agit alors de proposer :
- Un accueil et une installation dans un hébergement temporaire, individuel,
- Un accompagnement social de proximité favorisant l'accès aux droits jusqu'à ce qu'une solution de sortie soit trouvée.

Missions spécifiques :

- Accueillir les femmes victimes de violences en situation de crise,
- Mettre en sécurité dans un hébergement, inconnu de l'auteur, des femmes victimes de violences et leurs enfants,
- Ecouter et soutenir,
- Envisager et construire des solutions au delà de la période d'hébergement sur le dispositif d'urgence,
- Rendre effective l'éviction du domicile de l'auteur pour protéger les victimes.

1 place en Hébergement d'auteurs de violences conjugales dans le cadre d'une période pré-sentencielle : dispositif qui vise à renforcer la protection des victimes de violences conjugales dans le cadre d'une éviction de l'auteur du domicile du couple avec une place d'hébergement dédié suite à l'orientation du Tribunal.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Le CHRS a pour objectif l'insertion sociale des personnes en situation d'exclusion sociale en proposant des modes d'hébergement adaptés aux situations familiales et un accompagnement des usagers afin de construire un projet d'insertion.

Ces objectifs s'articulent autour de cinq axes :

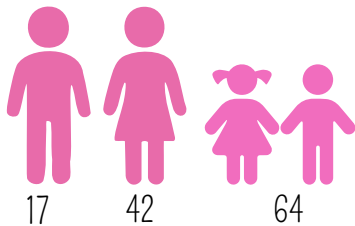
la citoyenneté et la (re-)création de liens sociaux, la santé, en permettant l'accès aux soins, le logement, l'insertion professionnelle, l'accès à la culture et aux loisirs.

61

places
agrées

123

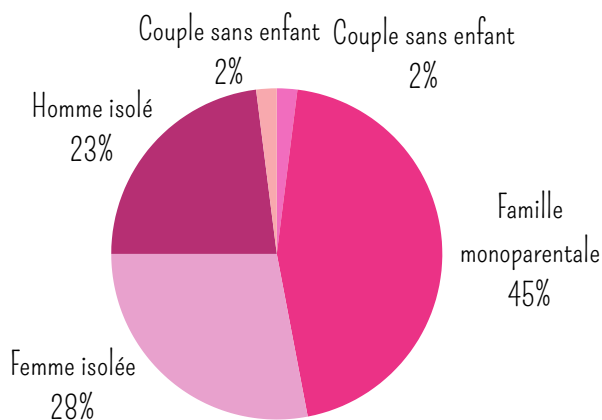
personnes
accueillies



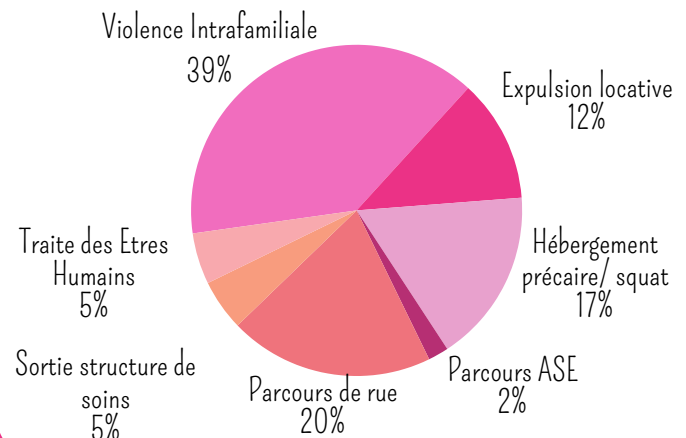
Missions :

- Accueil et orientation notamment en urgence ;
- Hébergement et logement, individuel ou collectif, en regroupé ou en diffus ;
- Soutien et accompagnement social ;
- Adaptation à la vie active et insertion sociale et professionnelle.

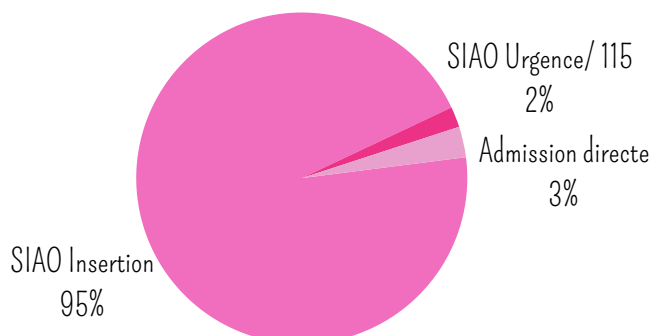
COMPOSITION FAMILIALE



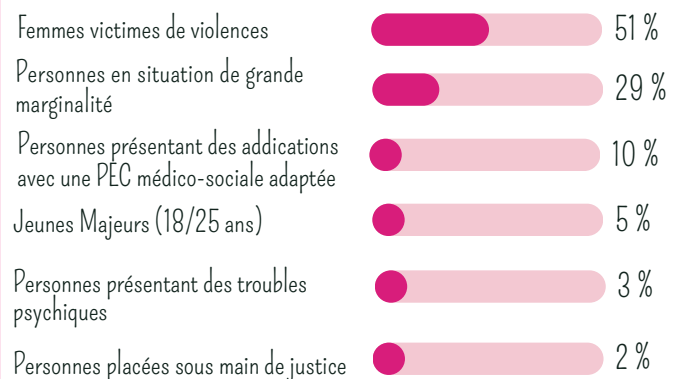
MOTIF DE LA DEMANDE



TYPE D'ADMISSION



CARACTERISTIQUES DU PUBLIC



CHRS HORS LES MURS

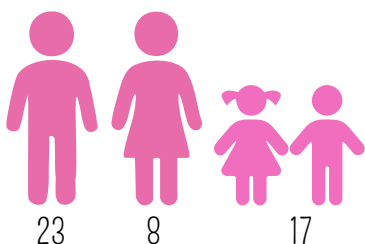
Le CHRS HLM est de proposer à la personne un accompagnement global d'accès et/ou de maintien dans le logement en externalisant les modalités d'intervention de type CHRS en pratiquant une démarche « d'aller-vers ».

19

places agréées

48

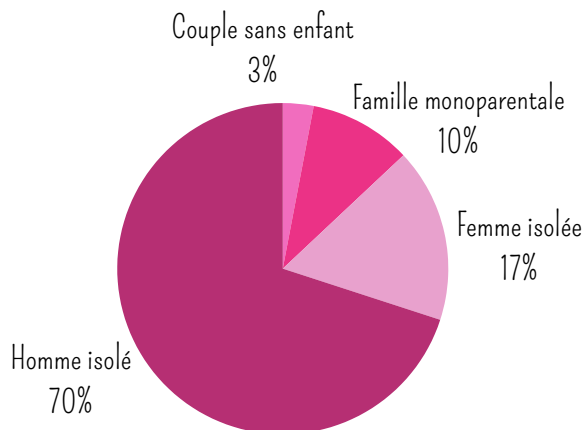
personnes accompagnées



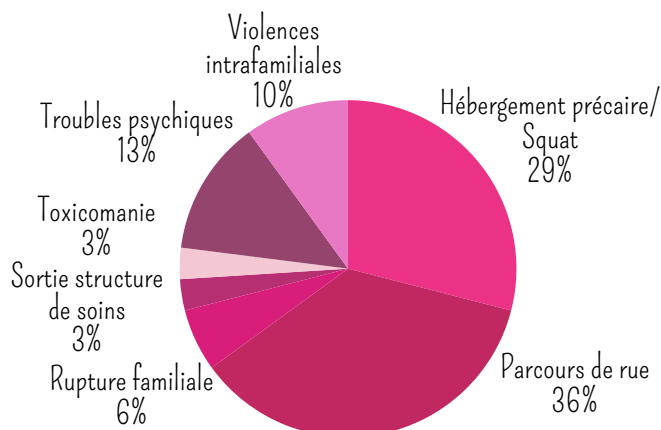
Missions :

- Accéder au logement sans passer par l'hébergement
- Favoriser l'insertion sociale des personnes, par le logement, l'emploi, l'accès aux soins...
- Permettre un relogement durable et pérenne autour du projet de vie de la personne

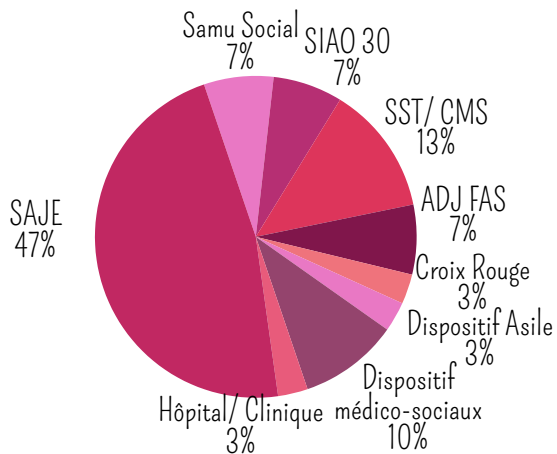
COMPOSITION FAMILIALE



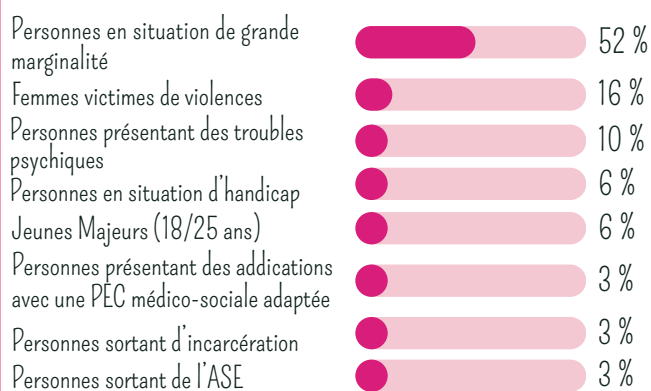
MOTIF DE LA DEMANDE



ORIENTATION



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCUEILLIES



L'association a recruté une infirmière pour compléter l'équipe intervenant sur le dispositif Hors Les Murs. Cette compétence nouvelle est un renfort indéniable dans l'accompagnement des publics vulnérables avec des problématiques de santé parfois majeures.

L'AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE (ALT) PERSONNE VICTIME DE VIOLENCES

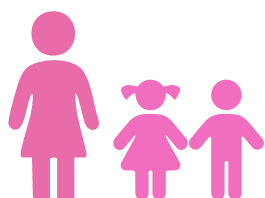
En contrepartie du versement de cette aide, l'association s'engage à accueillir, à titre temporaire, des personnes victimes de violences qui se trouvent sans domicile, ou nécessitant un hébergement temporaire, dans des locaux dont il dispose, ou qu'il mobilise auprès de bailleurs privés ou publics.

9

places
agrées

24

personnes
accompagnées



7

17

Missions :

- Héberger des femmes avec ou sans enfants, majoritairement victimes de violences, confrontées à des situations d'exclusion, de précarité ou en perte de logement,
- Proposer un accompagnement visant à faire reconnaître le statut de victimes pour pouvoir prétendre à une reconstruction.

Un dispositif adapté :

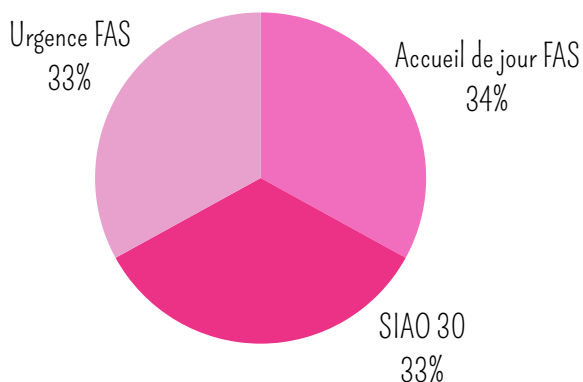
L'ALT est un dispositif qui a ouvert en 2020 sur notre association. Nous avons ouvert 7 places dans un premier temps.

C'est un dispositif particulier car il nécessite, contrairement à nos autres dispositifs, que les personnes aient des ressources stables et pérennes.

Par ailleurs, les besoins en accompagnement sur ce dispositif doivent être modérés. Ce sont souvent des personnes qui sont plutôt autonomes et qui suite à des violences ne trouvent pas de solution de logement ou d'hébergement par leur propre réseau familial ou amical.

L'ALT est un dispositif complémentaire entre l'urgence et le CHRS Insertion qui permet d'adapter la proposition d'accompagnement en fonction du ménage et d'être un tremplin pour l'accès au logement.

ORIENTATION



COMPOSITION FAMILIALE

Famille monoparentale 100%

MOTIF PRINCIPAL DE LA DEMANDE D'ADMISSION

Violences Intrafamiliales 100%

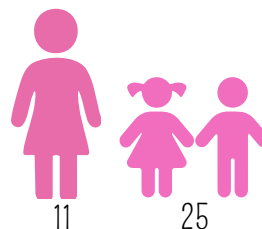
L'HEBERGEMENT DES FEMMES AVEC ENFANTS DE -3ANS

L'accueil des familles en besoin d'hébergement est une responsabilité partagée entre l'Etat et le Département : l'Etat finance des Centres d'Hébergement et de Réinsertion sociale CHRS tels que ceux gérés par les associations. Le Département intervient, lui, au titre de sa mission de protection de l'enfance et se doit d'accueillir les femmes enceintes et mères isolées avec enfants de moins de trois ans, ayant besoin d'un soutien matériel et psychologique.

Par convention, Le conseil départemental, le CDAF et l'association La Clède s'engagent dans le respect de cet objectif commun.

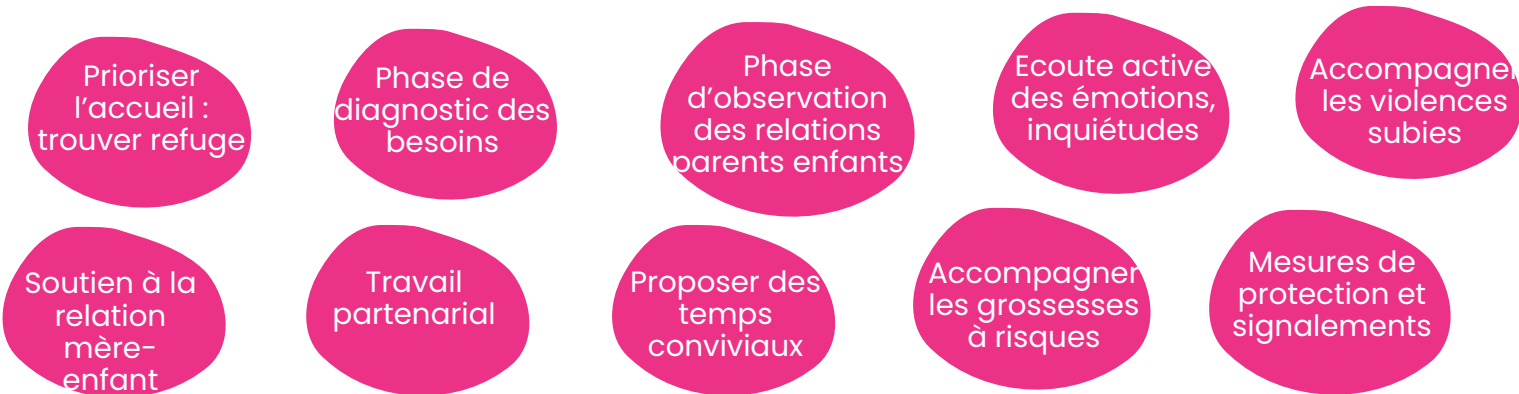
10
places
agrées

36
personnes
accompagnées

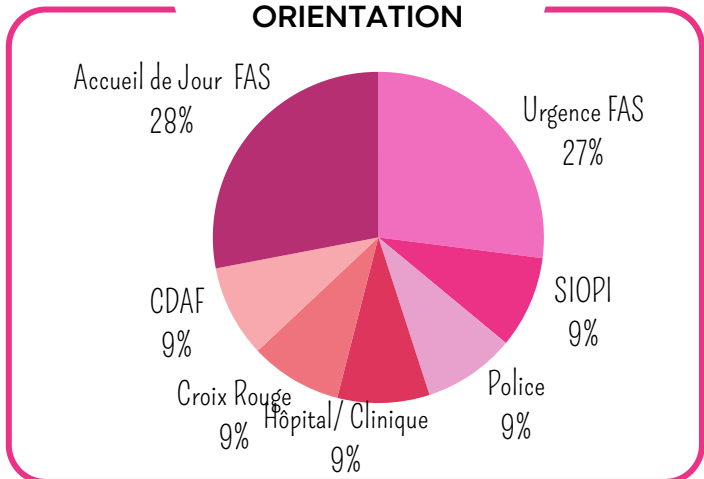


L'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des femmes enceintes et des parents avec enfants dont un de moins de trois ans, s'appuient sur les compétences et les outils spécifiques développés par l'association, notamment en termes d'hébergement, d'insertion et d'accompagnement socio-éducatif. L'enfant accueilli reste sous la responsabilité du parent ayant l'autorité parentale.

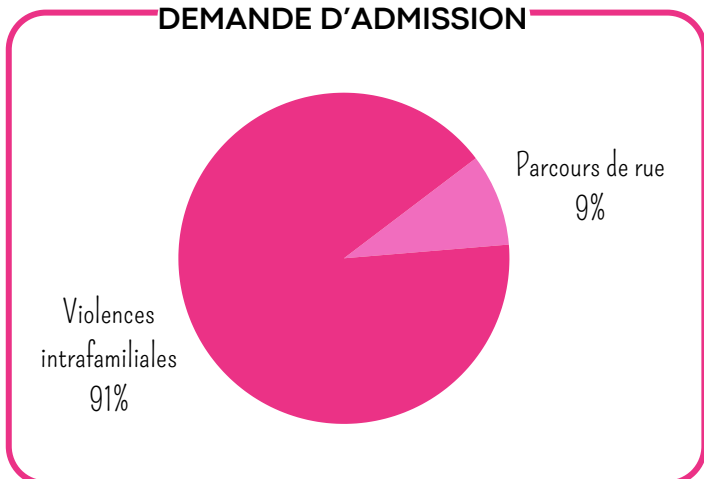
De l'accueil à l'accompagnement



ORIENTATION



MOTIF PRINCIPAL DE LA DEMANDE D'ADMISSION



AXES TRANSVERSAUX : SERVICE HEBERGEMENT

Les difficultés dans la gestion des appartements

La gestion des hébergements en semi collectif

Le service Hébergement dispose principalement des hébergements en semi-collectif et en diffus. Ce mode d'hébergement peut créer une dynamique de solidarité, limite l'isolement et offre un filet de sécurité pour les plus vulnérables. Les ateliers de médiation et la proximité des travailleurs sociaux facilitent la résolution des conflits et l'accès aux droits, tout en préparant progressivement les résidents à l'autonomie. Enfin, le semi-collectif se révèle un tremplin vers la stabilité, alliant structure et souplesse pour accompagner chaque parcours.

Une vigilance à apporter à la co habitation

Toutefois la promiscuité et la diversité des parcours génèrent des tensions (conflits, incompréhensions), tandis que la rigidité du cadre collectif peut freiner l'accompagnement individualisé, notamment pour l'insertion ou l'accès aux droits. La sécurité et la transition vers l'autonomie restent des défis majeurs, source d'anxiété pour certains hébergés.

Déplacement d'un collectif à un autre pour certaines situations

Les déplacements entre appartements s'articulent autour de trois axes : prévention des conflits, coordination interservices et accompagnement des usagers.

L'intervention interservices (travailleurs sociaux) est parfois mobilisée pour évaluer les situations, proposer des solutions adaptées et préparer, si nécessaire, un déplacement de l'usager. Ces échanges, bien que délicats, visent à restaurer un climat serein et à répondre aux besoins spécifiques de chacun. Cependant, cette organisation implique une logistique complexe dans la gestion des différentes disponibilités des appartements et chambres.

L'accompagnement spécifique par la référente emploi pour les hébergées CHRS et les accompagnements HLM

Les personnes accompagnées en CHRS et en CHRS HLM ont pu bénéficier d'actions concrètes en 2025 pour les soutenir dans leur recherche d'emploi et de formation.

Pour accéder à l'emploi ou à la formation, tout commence par une inscription à France Travail. La Clède a du développer un partenariat de qualité avec des conseillers France Travail spécialistes de l'accompagnement Global c'est-à-dire un accompagnement renforcé, de proximité et surtout capable de s'adapter à nos publics.

Grace à cet accompagnement Global, nous avons pu mobiliser une place de crèche AVIP pour permettre à une famille monoparentale de trouver un mode de garde pour son enfant afin de mener à bien ses projets.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

L'ASLL a pour but, dans une logique d'insertion et non d'urgence, d'améliorer les conditions d'accès et de maintien dans un logement pérenne des familles qui en étaient jusqu'alors durablement ou momentanément exclues. Cet accompagnement est avant tout centré sur le ménage dont il vise à développer les capacités d'autonomie et d'intégration, grâce notamment à l'accès à un logement adapté.

370

mois mesure

73

ménages accompagnés

48

modalités accès

23

modalités aide à l'installation

15

modalités procédure d'expulsion ou impayés de loyer

Harmonisation des indicateurs statistiques communs

Dans une volonté d'améliorer la qualité et le suivi des rapports d'activités ASLL à l'échelle de l'ensemble du département, un travail partenarial associant l'ADHL, l'Espélido et La Clède a été mis en place au cours de l'année 2025. Cette initiative a émergé lors d'un comité technique ASLL et a donné lieu à un travail de réflexion articulé autour de trois thématiques :

1 Mise en place d'un contrat d'engagement ASLL qui permet de définir conjointement (entre la personne accompagnée, le travailleur social prescripteur, et le travailleur social ASLL) les objectifs de l'accompagnement en fonction de la modalité préconisée et des besoins identifiés.

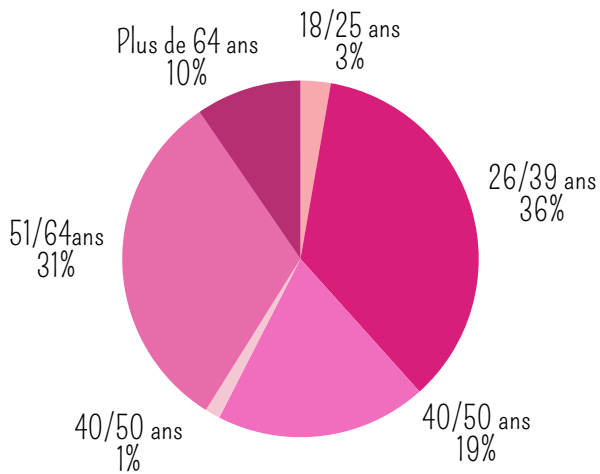
2 Temps d'échanges autour de la pertinence du maintien de la modalité ASLL « Précarité énergétique » : les retours d'expérience des travailleurs sociaux de terrain ont mis en évidence une sollicitation encore timide de cette modalité, liée en partie à une méconnaissance du dispositif, mais également à un besoin de formation des professionnels autour de cette problématique. En conséquence, il a été convenu que cet accompagnement spécifique ne serait pas reconduit pour l'année 2026.

3 Présentation d'indicateurs statistiques communs aux trois structures : cette harmonisation présente un double intérêt : elle permet, d'une part, la création d'outils d'analyse partagés et, d'autre part, la comparaison des données ainsi que l'identification des spécificités territoriales à l'échelle de l'ensemble du bassin Cévennes-Aigoual.

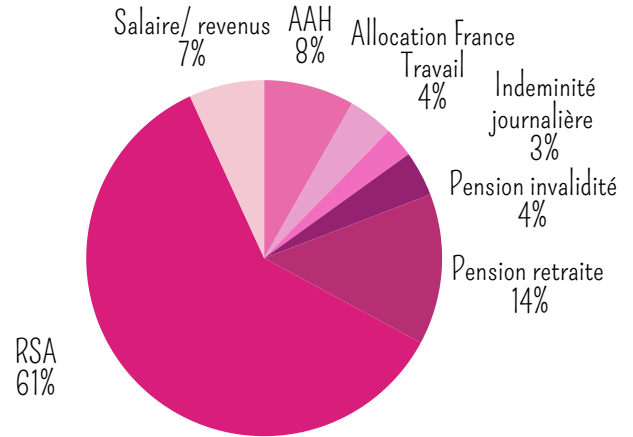
Au-delà de l'objectif d'offrir une lecture fluide, coordonnée et cohérente de nos rapports d'activités à l'ensemble des partenaires et des financeurs; ces temps de travail engagés ont permis aussi un enrichissement mutuel des pratiques professionnelles de chaque structure. Ils ont favorisé les échanges autour des problématiques rencontrées sur le terrain et contribué à fluidifier la communication entre partenaires œuvrant autour du même dispositif.

Ce travail partenarial constitue un atout majeur pour renforcer la lisibilité, la cohérence et la qualité des actions ASLL à l'échelle départementale. Cette dynamique collective contribue ainsi à améliorer l'efficacité des dispositifs et à proposer un accompagnement plus adapté aux publics concernés.

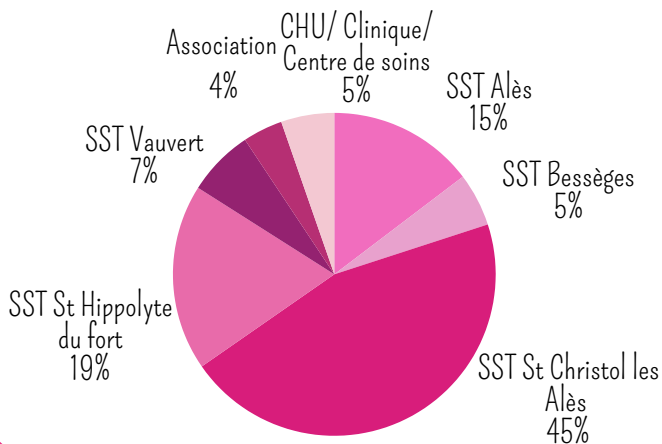
AGE



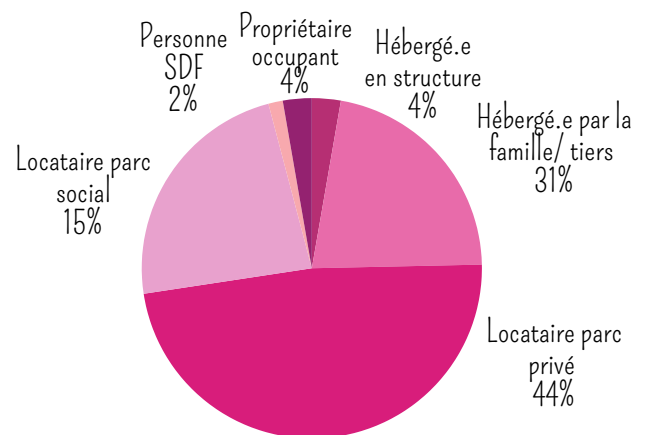
REVENUS



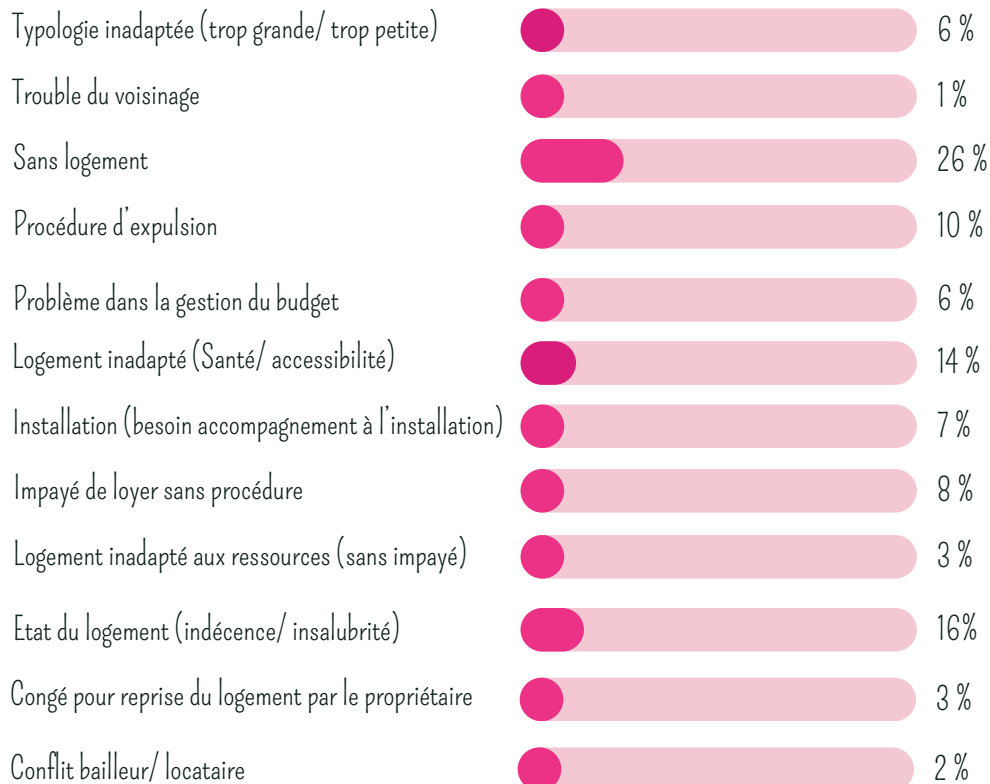
PRESCRIPTEURS



STATUT AU REGARD DU LOGEMENTS



PRINCIPALE PROBLÉMATIQUE



ACCOMPAGNEMENT DANS ET VERS LE LOGEMENT

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) est une aide proposée à un ménage rencontrant un problème d'accès ou de maintien dans un logement, en raison de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul des deux. Cet accompagnement intervient principalement autour des questions liées au logement mais peut aussi soutenir les ménages dans les démarches liées au droit commun.

123

*ménages
accompagnés*

159

mesures

724

*mois/
mesures*

52

*mesures
terminées*

Le partenariat

Dans une démarche de renforcement du partenariat, des rencontres régulières ont été instaurées avec l'ensemble des bailleurs présents sur les territoires Cévennes Aigoual et Gard Rhodanien.

Cette dynamique partenariale participe ainsi à une meilleure coordination des actions et à une articulation plus fluide entre les différents acteurs du suivi social et du logement. Elle permet de sécuriser davantage les parcours résidentiels des ménages accompagnés, en favorisant une intervention concertée et adaptée aux situations rencontrées.

Ces espaces de travail contribuent à harmoniser les modalités d'accompagnement et à inscrire le partenariat dans une logique de coopération durable et structurée.

Cette année encore, la majorité des ménages accompagnés a accédé à un logement en parc social. Cette dynamique s'inscrit dans la continuité du travail partenarial développé depuis plusieurs années avec les bailleurs sociaux présents sur nos territoires d'intervention.

Nous avons mis l'accent sur le travail partenarial, notamment à travers le renforcement des temps d'échanges avec les bailleurs : Habitat du Gard, Un Toit Pour Tous et 3F Occitanie. Ces temps de concertation sont indispensables pour améliorer la qualité de l'accompagnement, mais également pour consolider les liens dans la perspective de la construction de l'appel à projets AVDL 2026/2027.

Les territoires

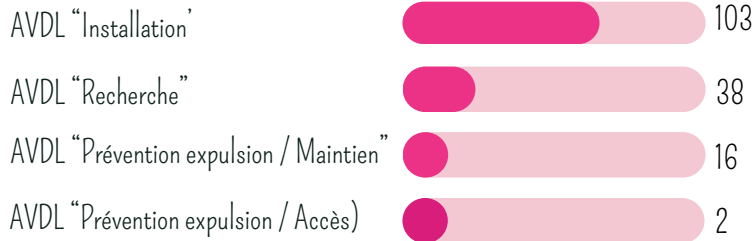


Nous intervenons sur cinq secteurs : Alès, Bagnols-sur-Cèze, Bessèges, Saint-Christol-lès-Alès et Saint-Hippolyte-du-Fort.

Le secteur de Bagnols-sur-Cèze concentre le plus grand nombre de demandes, avec 41 orientations, majoritairement dans le cadre de mesures « installation », notamment grâce au partenariat développé avec Habitat du Gard depuis 2021.

39 orientations proviennent du bassin alésien. Ce chiffre s'explique en premier lieu par l'implantation de l'association La Clède sur ce territoire, mais aussi par le partenariat développé avec les bailleurs sociaux du bassin alésien qui constitue un appui essentiel dans la mise en œuvre du dispositif.

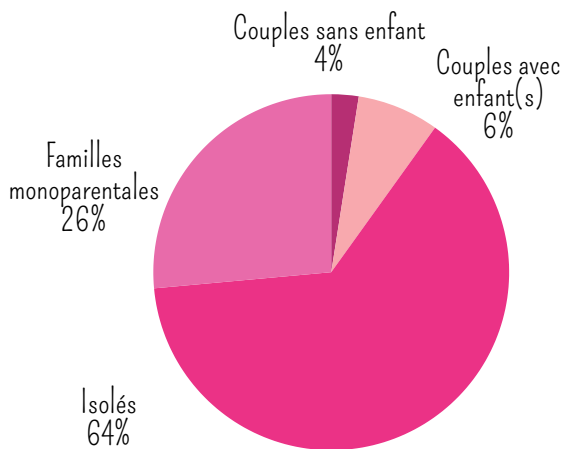
TYPES DE MESURES



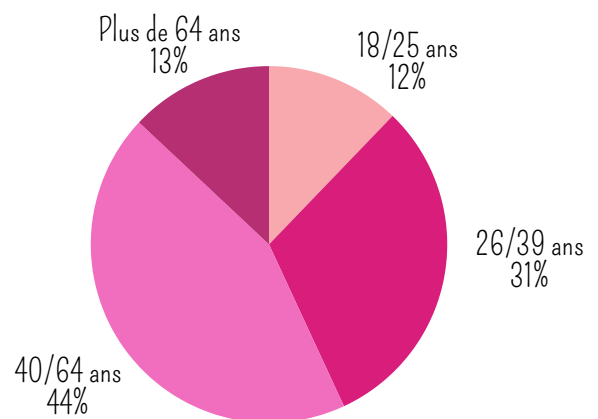
Approche globale afin de lever les freins à l'accès ou au maintien d'un ménage dans un logement au travers de 4 axes :

- Phase de Diagnostic social: identifier et évaluer les besoins avant la mise en place de l'accompagnement
- Accompagner VERS le logement : aider les ménages dans la recherche de logement autonome adapté à leur situation, ou dans le cadre d'une sous-location
- Accompagner VERS et DANS le logement : faciliter l'installation dans le logement,
- Accompagner DANS le logement : Prévention des expulsions domiciliaires et troubles de voisinages.

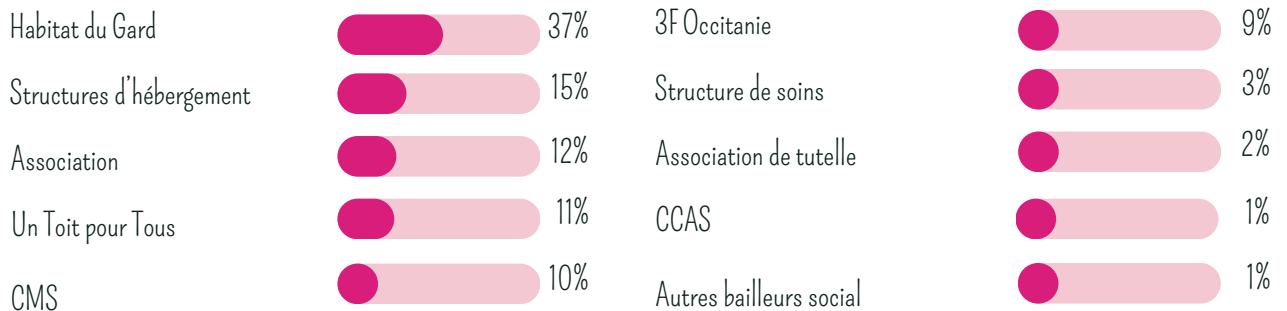
COMPOSITION FAMILIALE



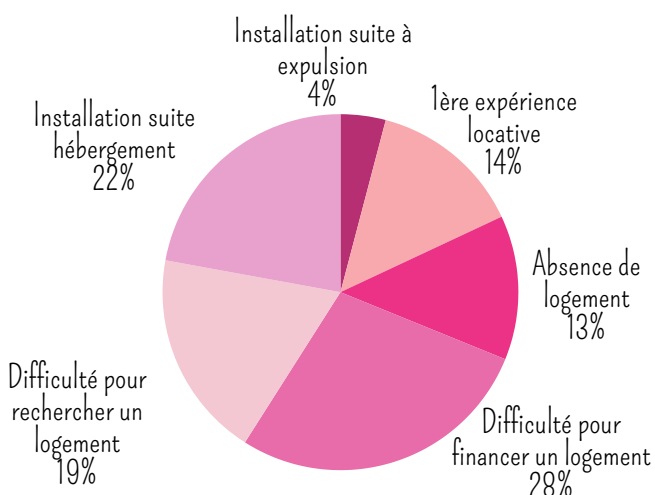
AGES



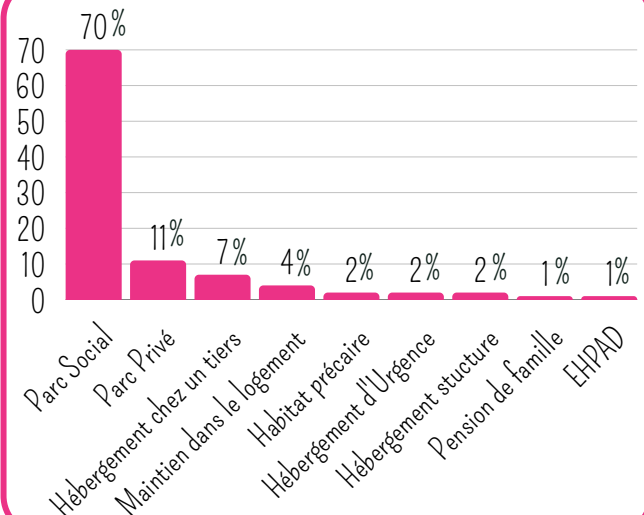
ORIENTATIONS



DIAGNOSTIC INITIAL



SITUATION A LA SORTIE



INTERMEDIATION LOCATIVE

Ce dispositif a pour objet de mobiliser le parc privé à des fins sociales sous 2 formes : le mandat de gestion et la location/sous-location. La Clède assure seulement l'IML sous-location. Le terme « intermédiation » renvoie à l'intervention d'un tiers social (dénommé opérateur) entre le propriétaire et la personne occupant le logement, afin de sécuriser la relation locative. Il s'agit à la fois d'inciter les bailleurs à mettre en location leur logement, et de soutenir les ménages pouvant présenter des difficultés, alors accompagnés pour faciliter, à terme, leur accès au logement de droit commun.

63
personnes
accueils

11
places IML
classique

9
places IML
jeunes

10
places IML
Réfugiés

1
places IML
Auteur

La Clède est ainsi locataire et assure le paiement du loyer au propriétaire. Le ménage occupant, quant à lui, signe une convention d'occupation temporaire d'une durée de 3 mois renouvelable jusqu'à 18 mois maximum.

INTERMEDIATION LOCATIVE

- Sécuriser l'accès au logement pour une durée maximale de 18 mois
- Stabiliser la situation administrative et budgétaire du ménage
- Développer les compétences liées aux « notions d'habiter »
- Favoriser l'adaptation à l'environnement social
- Préparer l'accès à un logement autonome pérenne

IML JEUNES

- La Mission Locale Jeune va accompagner le locataire sur la quotidienneté, les questions d'habiter et l'insertion en lien avec le contrat d'engagement jeune
- La Clède accompagne le locataire sur le projet de relogement, les questions administratives.

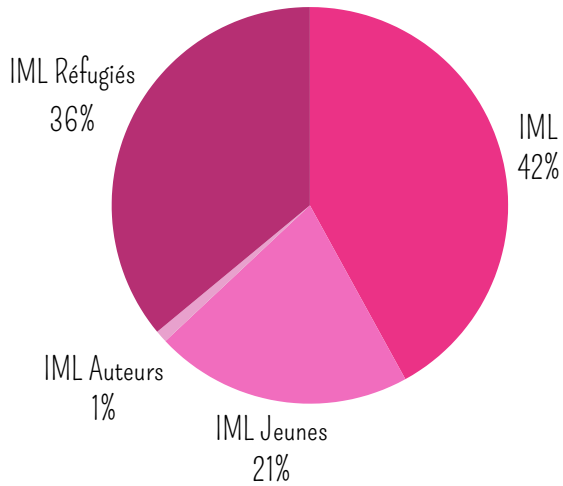
IML RÉFUGIÉS

- Accompagnement des ménages à l'entrée dans le logement puis pendant la période d'occupation du logement
- Préparation de la sortie des ménages vers un logement autonome pérenne .
- Accompagnement administratif en lie avec l'obtention de leur titre de séjour
- Mobilisation des dispositifs de soutien dans l'accès à un emploi

IML AUTEURS DE VIOLENCES

- Travail de prise de conscience autour des violences, formalisé avec des rendez-vous réguliers auprès de l'équipe du CPCA (2 à 3 fois par mois).
- Vise à sécuriser les victimes tout en renforçant la responsabilisation et l'évolution des comportements de l'auteur.
- Travailler sur un projet d'insertion et de logement plus pérenne.

MESURES



NOMBRE DE PERSONNES PAR MESURE



IML Classique : 28 personnes

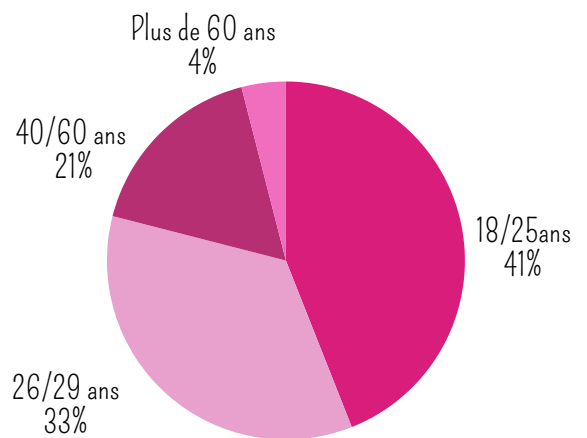


IML jeunes : 15 personnes

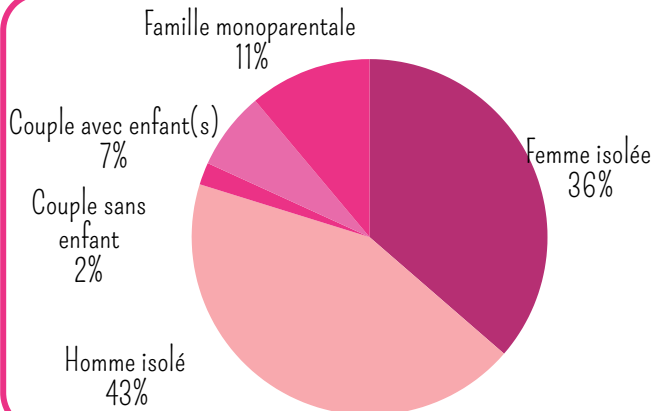


IML réfugiés : 17 personnes

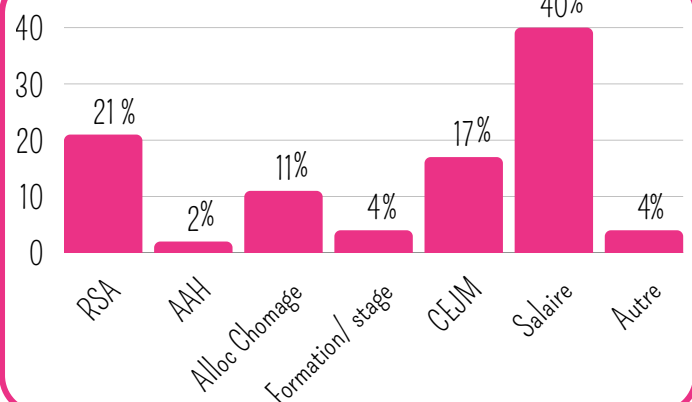
AGES



COMPOSITION FAMILIALE



RESSOURCES



DURÉE D'OCCUPATION

19 mois

IML classique

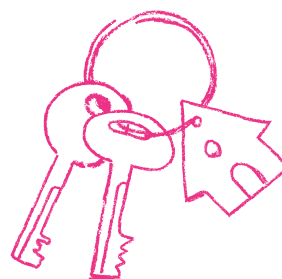
14.5 mois

IML jeunes

15 mois

IML réfugiés

CAPTATION DE LOGEMENTS



8 nouveaux logements

SERVICE LOCAL D'INTERVENTION POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

L'objectif du SLIME est d'intervenir rapidement auprès des ménages en difficulté dans la gestion de leur énergie afin d'identifier les situations de précarité énergétique, d'aider à réduire les consommations et les factures d'énergie et d'eau, et de mobiliser les acteurs capables d'apporter des solutions.

97
ménages
accompagnés

**Territoire Ales
Cevennes
Aigoual**

27%
plus de 60 ans

90%
sont locataires

Le diagnostic du chargé de visite

En termes de diagnostic porté par le chargé de visite, nous constatons que la cause principale des situations de précarité énergétique reste un habitat vétuste voire dégradé, en légère augmentation au regard de l'an passé. Pour 37.1% cette année, (et seulement 28.7% en 2024) il s'agit de difficultés économiques qui n'impliquent pas directement une défaillance du logement, ; Cela met une fois de plus en avant les deux thématiques les plus importantes des ménages concernés par la précarité énergétique : le confort dans le logement et l'aspect économique des situations des ménages, toutes 2 intrinsèquement liées.

Nous entendons par Habitat Vétuste, un logement ancien dont les matériaux d'époque ne permettent pas d'apporter un confort suffisant et des dépenses énergétiques compatibles avec le budget des ménages.

Quant à l'habitat dégradé, il s'agit d'un habitat présentant des dégradations et dont les équipements, les matériaux et/ou la structure n'assurent plus leur fonction initiale.

Cependant, pour 3.1% des situations recensées sous le vocable autre, il s'agit principalement de problématiques en lien avec des consommations d'énergies élevées. L'origine de ces consommations traduit pour certaines, un problème technique (compteur ou autre), des factures basées sur des estimations, une utilisation inadaptée du logement, des surconsommations inexpliquées.

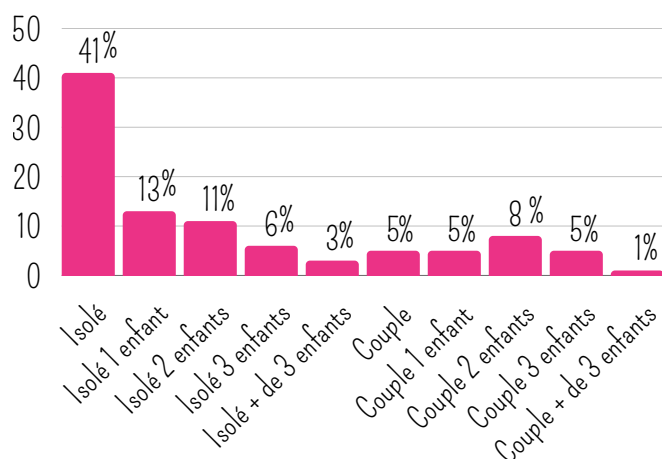
Les préconisations effectuées auprès des ménages

Ainsi, lorsqu'on cumule les préconisations dispensées aux ménages, il apparaît clairement que le cœur du SLIME s'appuie manifestement sur les éco gestes qui jalonnent chaque visite et en apportent toute la spécificité.

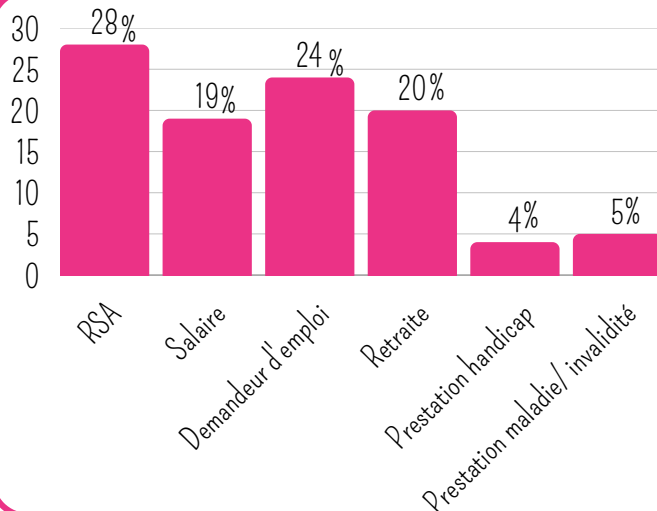
La maîtrise des consommations et les équipements consolident une place importante dans le contenu de l'apport du SLIME auprès des ménages en précarité énergétique, ce qui s'explique en partie, comme nous l'avons précédemment évoqué, par le contexte budgétaire des ménages très contraint et précarisé au regard des augmentations importantes du coût, non seulement des énergies, mais plus largement de la vie courante. Ceci a amené les ménages à chercher des solutions et à maîtriser au plus près leur consommation.

Par ailleurs, au regard de la qualité des logements visités dans le cadre du SLIME (vétustes, dégradés ou simplement énergivores), il est cohérent de constater que seuls les éco gestes ne peuvent répondre aux problématiques repérées, mais qu'il s'agit alors, la plupart du temps, d'engager des travaux, et de changer ou améliorer certains équipements et/ou aménagements présents dans le logement, mais peu performants ou dysfonctionnant (chauffage, cumulus...).

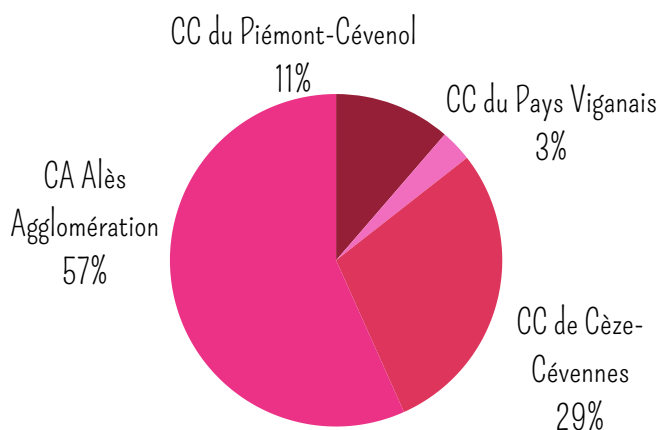
COMPOSITION FAMILIALE



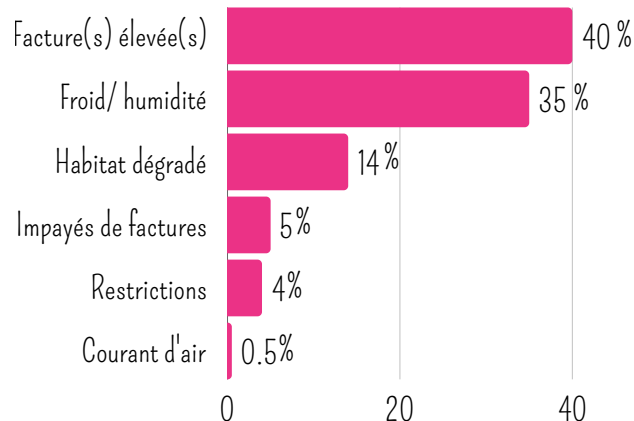
REVENU



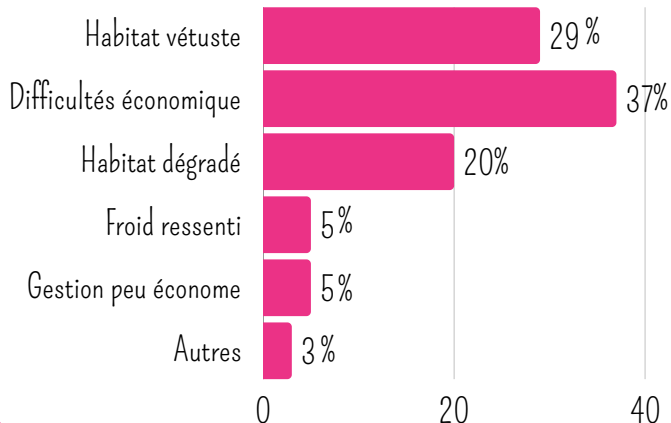
TERRITOIRE



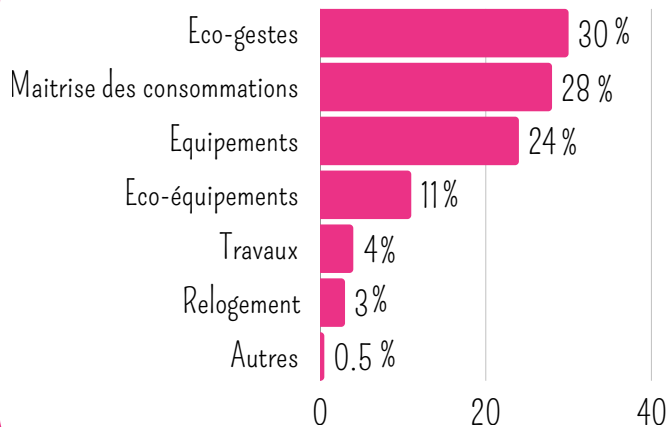
CUMUL DES PROBLÉMATIQUES REPÉRÉES



DIAGNOSTIC DU CHARGE DE VISITE



CUMUL DES PRÉCONISATIONS EFFECTUÉES



2 CLIME

Les rencontres partenariales CLIME sont l'occasion pour tous les partenaires concernés, de près ou de loin par la précarité énergétique, de partager des informations et actualités rayonnant sur nos missions respectives.

PENSIONS DE FAMILLE

La pension de famille apporte des réponses d'habitat regroupé pour des personnes en situation d'isolement social et /ou affectif et ayant un faible niveau de ressources et une problématique personnelle rendant difficile l'accès à un logement de droit commun. Elle constitue donc une forme d'habitat adapté proposant un environnement sécurisant et vecteur d'intégration.

2 pensions

Salvador Allende
Les papillons

42

places agréées

36

logements

37

résidents

Missions

Les Pensions de Famille apportent des réponses d'habitat collectif avec des logements privatifs (dont des logements pouvant être adaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite) et des espaces communs.

Les personnes ont le statut de locataires avec les droits et les devoirs qui en découlent et sont aussi associés à des temps collectifs (obligatoires ou non).

La présence d'hôtes permet d'assurer l'animation, la régulation de la vie quotidienne et le lien avec le droit commun.

L'accompagnement social et médical sont externalisés et relèvent du droit commun.

Les pensions de famille permettent un travail d'autonomie, de responsabilisation et d'inscription dans l'environnement social, culturel du territoire

Evolution des besoins d'accompagnement

Vieillesse
du public

Accentuation
des troubles
psychiatrique
et des
addictions

Dans les pensions de famille et vers l'extérieur : un quotidien dynamique possible grâce à un réseau partenarial solide et renforcé

Au sein des deux pensions de famille, une mixité de profils, de genres, d'âges et de parcours de vie est observée. Cet équilibre constitue une richesse, mais nécessite une attention constante afin de réguler la vie du groupe et d'instaurer un climat de sécurité et de sérénité indispensable au bon fonctionnement du collectif.

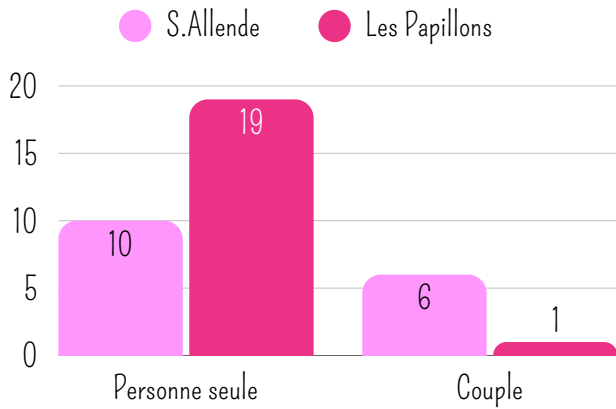
Les deux pensions de famille sont toujours en mouvement. Notre rôle consiste à faire vivre la dynamique collective en organisant et en animant des temps au cœur de la pension : ateliers jeux, cuisine, bien-être, jardinage, cinéma, soirées à thème, karaoké ou encore pétanque.

Nous développons également des projets à l'extérieur, tels que des sorties à la mer, des visites de monuments, du zoo, des séjours à Sète, ainsi que des projets artistiques et culturels en partenariat avec le Cratère d'Alès.

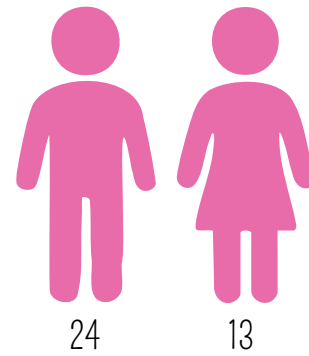
L'ensemble de ces activités rythme la vie collective des habitants. Les propositions faites tout au long de l'année permettent ainsi de rompre avec la routine et de limiter le risque de repli sur soi.

Ces temps partagés offrent aux résidents l'occasion de créer du lien, de mieux se connaître, de développer des relations de bon voisinage, et parfois même des dynamiques d'entraide et de solidarité.

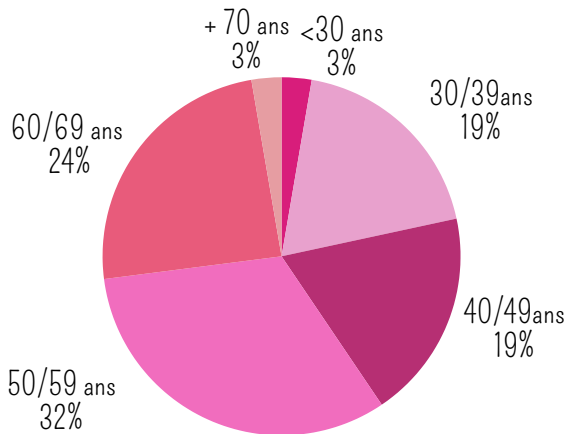
LOGEMENTS



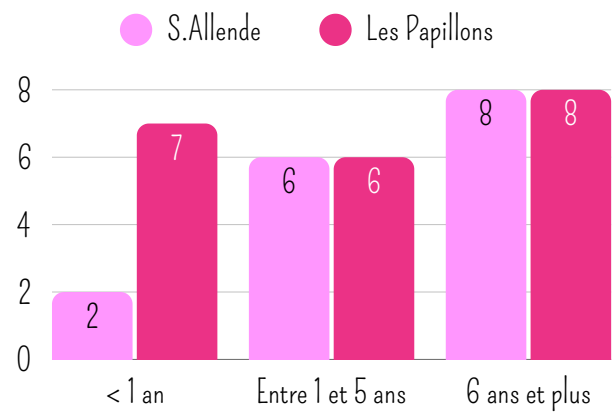
GENRE



AGES



DUREE D'OCCUPATION



LES ACTIVITÉS

- Organisation d'un loto,
- Participation aux récoltes pour la banque alimentaire,
- "Sète à toi"
- "C'est pas du luxe,"
- Participation aux récoltes pour la banque alimentaire,
- Atelier "Bon geste et Bonne assiette",
- Séjour à Argelès,
- Sorties cultures : Théâtre le Cratère, exposition à l'Isle sur Sorgues,
- Des moments bien-être : Therme des fumades, ateliers esthétiques,
- Des sorties nature : Lac de Villefort, Vallée de l'Eure...

Culture

Citoyenneté

Bien-être

Loisirs

Ouverture vers l'extérieur



SANTÉ ET PRÉVENTION



Le pôle Santé et Prévention développe des actions visant à favoriser l'accès aux soins, à soutenir les personnes confrontées à des problématiques de santé et à participer à des démarches de prévention.



1

**Pôle Santé :
Les Lits Halte
Soins Santé**

2

**Pôle Santé :
Les
Appartements de
Coordination
Thérapeutiques**

3

**CPCA : Stages de
responsabilisation
des auteurs de
violences
conjugales**

Lits Halte Soins Santé

Au carrefour du sanitaire et du social, les Lits Halte Soins Santé donnent la possibilité aux personnes accueillies de se soigner et de se (ré)inscrire dans une démarche globale de prise en compte de leur santé et de leur situation sociale.

15

places agréées

42

personnes prises en charge

92

demandes

62

refus

40

hommes

2

femmes

63%

orientés par le Centre Hospitalier

48 ans

de moyenne d'âge

Coucher de soleil sur le Mont Aigoual

Les équipes du pôle santé ont souhaité proposer un séjour aux résidents des deux services. Les équipes ont décidé qu'il s'agirait d'un séjour en camping à Lanuejols, en Lozère. A partir de ces deux choix, les équipes ont travaillé avec les participants intéressés. En juin 2025, 7 personnes ont bénéficié de ce séjour en camping, sous tente, encadré par 4 professionnels. Un infirmier libéral, intervenant quotidiennement aux LHSS, est venu sur son temps personnel pour partager du temps « hors les murs » avec les résidents.

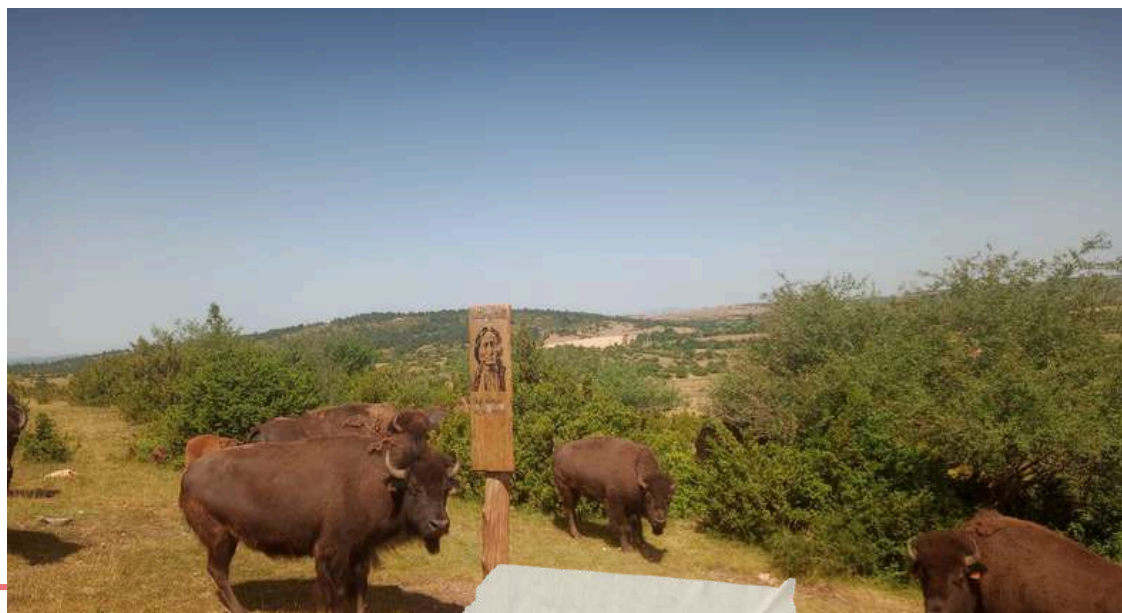
C'est la première fois qu'un projet collectif et de cette envergure est réalisé sur le pôle santé. Ce qui s'est révélé être un temps suspendu, un peu en apesanteur pour chacun. Chaque participant content de vivre ce temps a rendu possible la rencontre. L'environnement nous a permis de partager des activités diverses : visite de la réserve des bisons, baignade au Lac du bonheur, coucher de soleil au Mont Aigoual, restauration à Meyreuis. Nous avons vécu des moments ludiques et de convivialité. Pour certains cela leur a rappelé des souvenirs d'enfance, d'autres, une forme d'aventure en vivant une première expérience de « vacances ». Les participants ont témoigné du plaisir qu'ils avaient eu à vivre un moment de rupture avec leur quotidien. Malgré une inquiétude de partager du temps avec des inconnus, l'expérience a été enrichissante de rencontre et de partage. Chacun a pu être respecté

dans son rythme de vie, souhait ou non de faire les activités, temps de repos individuel.

Les professionnels sont revenus avec une nouvelle énergie et dynamique et une envie de réitérer l'expérience. Ce projet a renforcé une cohésion entre les services et a permis de développer des animations et activités communes durant l'année. Pour l'équipe, ce type d'action contribue à rompre l'isolement social et à renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe. Les souvenirs positifs créés durant le séjour peuvent devenir des points d'appui dans l'accompagnement ultérieur. Dans un contexte moins institutionnel, le cadre du camping a favorisé la création de liens différents entre professionnels et résidents. Nous avons confirmé que le séjour peut être un levier de remobilisation; il permet d'observer et de travailler autrement certaines compétences : l'entraide, le savoir-faire, l'autonomie... ce qui favorise l'estime et la confiance en soi. Il était également important de montrer aux personnes que le droit au répit et au plaisir est accessible et possible.



Séjour au
Mont Aigoual



PÔLE SANTE

Appartements de Coordination Thérapeutique

Au carrefour du sanitaire et du social, les ACT sont dans une fonction de coordination avec l'ensemble des professionnels de santé, les structures sanitaires, sociales et médico-sociales afin de permettre aux personnes de s'inscrire dans une démarche globale de prise en compte de leur santé et de leur bien-être.

Les ACT hors les murs proposent un accompagnement médico-social individualisé de la personne dans son bassin de vie pour lui permettre de devenir autonome dans la gestion de sa santé et de sa situation sociale, en utilisant les dispositifs de droit commun.

8

places agréés
ACT

6

places agréés
ACT HLM

30

personnes
prises en charge

50 ans
de moyenne
d'âge

64

demandes ACT

46

refus

22

hommes

8

femmes

Focus : les personnes de plus de 50 ans

Dans un article publié dans Le Monde en octobre 2024, « Le collectif « Morts à la rue » alerte sur les années de vie perdues en raison de l'absence de domicile : l'âge moyen de décès des personnes recensées est environ 49 ans, soit près de trente ans de moins que la population générale. » Dans le plaidoyer « vieillissement et précarité », rédigé en 2024, la FAS et la FEHAP notaient que « pour les personnes hébergées, l'âge moyen de décès est lui de 55 ans. »

Ces données alarmantes nous ont conduits à regarder de plus près celles de l'activité en 2025, aux LHSS, aux ACT et aux ACT HLM. Pour résumer :

Les demandes : Le public de plus de 50 ans représente 54% des demandes faites en LHSS et 59% en ACT et ACT HLM. Nous sommes interpellés par le nombre de personnes de + de 70 ans qui nous sont orientées par les structures de soins : 14% en LHSS et 16% en ACT et ACT HLM.

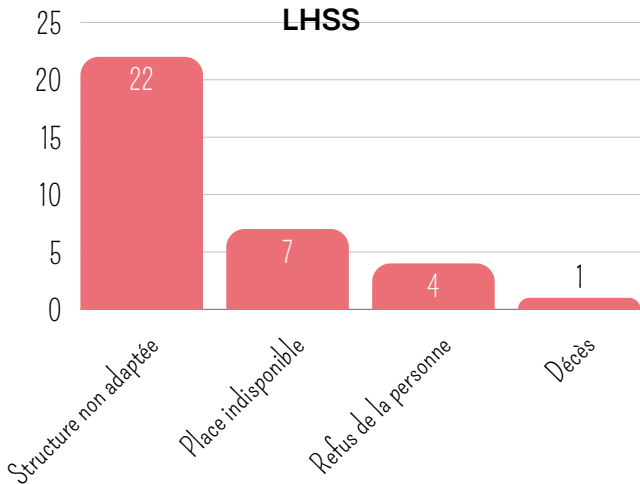
Les refus : 65% pour les LHSS et 66% pour les ACT sont des refus car ces 2 établissements n'étaient pas adaptés aux besoins des personnes. Nous avons fait un focus encore plus précis qui révèle que les situations des personnes nécessitaient une prise en charge

dans des établissements plus médicalisés comme les LAM ou les EHPAD.

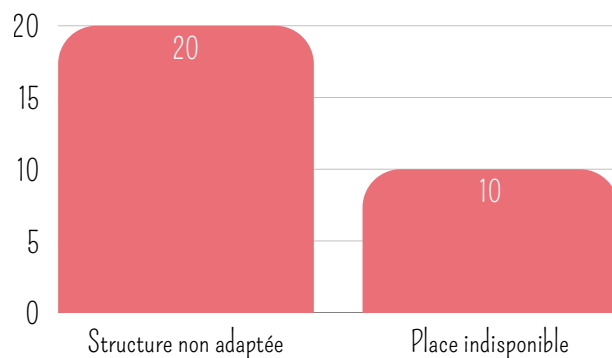
Les admissions : En 2025, nous avons accueilli 57,1% de personnes de + de 50 ans aux LHSS. Aux ACT et ACT HLM, nous avons accueilli 36,7% de + de 50 ans. Le public, sans domicile fixe vivant ou ayant vécu longtemps à la rue, souffre, l'âge avançant, de ces conditions de vie. Ils évoquent une prise de conscience que l'avenir y sera de plus en plus difficile.

L'accompagnement : Au cours de l'accompagnement médico-social, les personnes expriment la volonté d'accéder à un mode de vie plus digne. Nombreux souhaitent obtenir un logement autonome en sortie d'établissement. Pour autant, au fil de l'accompagnement des difficultés plurifactorielles sont mises en évidence : La ou les pathologies, les troubles et handicaps associés, les conduites addictives et l'inaptitude dans la réalisation des démarches qui s'est aggravée avec la dématérialisation. Les professionnels doivent accompagner la conscientisation de leur situation réelle et, de fait, le deuil des projets fantasmés. Leur soutien vise à aider à l'élaboration d'un projet réaliste. La mise en œuvre de ces projets requiert des durées de séjour de plus en plus longues.

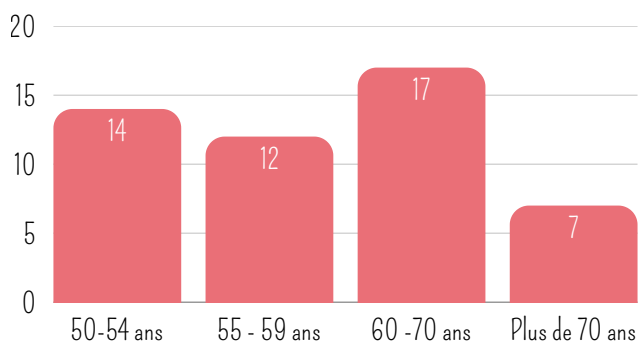
PLUS DE 50 ANS : REFUS D'ADMISSION LHSS



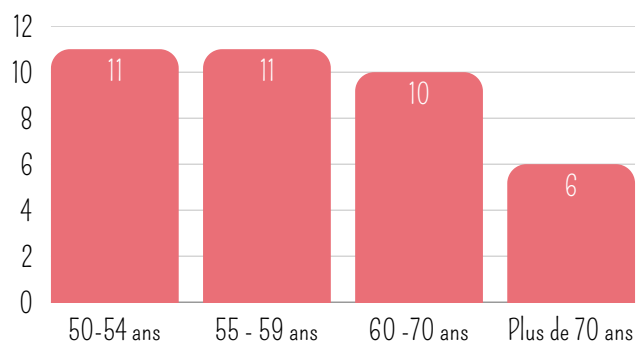
PLUS DE 50 ANS : REFUS D'ADMISSION ACT / ACT HLM



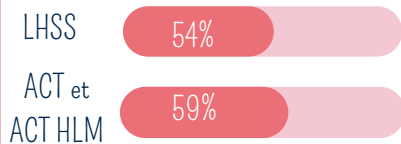
DEMANDE D'ADMISSION LHSS TRANCHE D'ÂGE



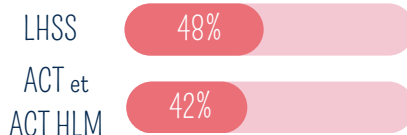
DEMANDE D'ADMISSION ACT TRANCHE D'ÂGE



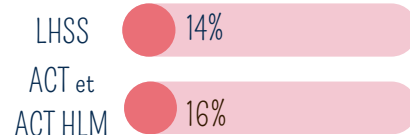
Plus de 50 ans



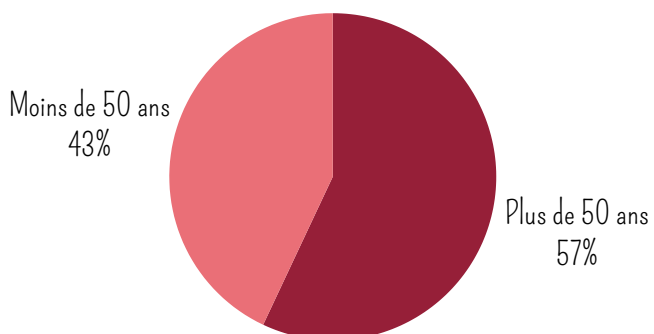
Plus de 60 ans



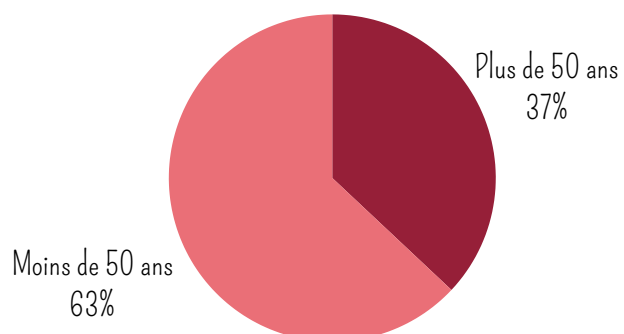
Plus de 70 ans



TRANCHE D'ÂGE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES LHSS



TRANCHE D'ÂGE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES ACT



PÔLE AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

Les stages de responsabilisation prennent la forme de séances individuelles et collectives pour des personnes qui ont en commun d'avoir commis des violences sur leur conjoint(e) ou ex-conjoint(e). Ces moments collectifs de confrontation à des pairs ont pour but la levée du déni des faits, une prise de conscience, une reconnaissance de la responsabilité des violences exercées avec l'amorce d'un travail autour d'un changement de comportement relationnel.

20

stages

167

personnes

296

séances
individuelles

70

séances
collectives

Des pratiques et une intervention en prise avec la réalité des rapports de genre dans notre société : entre évolutions positives et vigilance à maintenir pour lutter contre la banalisation des violences sexistes, les stéréotypes et rappeler que la violence conjugale est un problème social et non un comportement isolé ou accidentel.

Cette année, nous avons souhaité interroger notre pratique concernant la façon de répondre aux orientations minoritaires mais existantes par les TJ, de situations de violences réciproques. En France, au niveau national, les derniers chiffres connus relatent que plus de 84% des violences conjugales sont commises par des hommes. (Source : Ministère de l'intérieur, Info rapide 23/10/2025). Plus localement, nous observons qu'en 2025 nous avons accompagné 5% de femmes dans nos actions auprès des personnes ayant commis des violences conjugales, dans le cadre d'alternatives aux poursuites prononcées par le tribunal d'Alès.

Dès les premières orientations de femmes vers notre service, en 2020, nous avons dû penser les modalités d'intervention auprès des femmes, notamment l'importante question de proposer ou non de participer à des groupes en mixité avec des hommes. Au départ, nous avons pensé qu'il valait mieux proposer des groupes distincts. Notre réflexion à ce moment-là était que des femmes reçues avaient été à la fois auteures de violences mais également victimes. La violence exercée était alors souvent en réaction à une violence subie auparavant. Notre regard sur cette question s'est affiné au fil du temps, avec l'expérience d'accompagnement des personnes auteures de violences conjugales et nous a amené à pratiquer aujourd'hui, avec prudence et réserve nécessaire, des stages en mixité dont nous percevons pour l'instant des leviers.

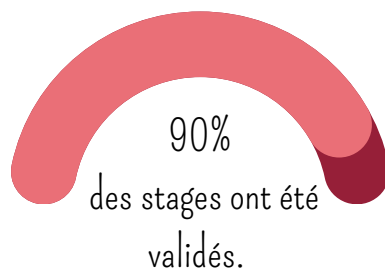
Pour cela, il est essentiel de ne pas perdre de vue (et de le réaffirmer) qu'il n'y a pas de symétrie dans les violences conjugales et que la démarche s'inscrit dans le fait de pouvoir réinterroger les rapports de genre et les masculinités dans une perspective globale (travail, relation, parentalité, sexualité...). Ce préalable est nécessaire. Nous pensons qu'il est essentiel pour accompagner les auteurs de violences conjugales dans une perspective de changement profond de leur façon d'être au monde, d'être en prise avec les évolutions si minimales soient-elles de la société, des rapports de genre, non pas pour lisser nos pratiques et balayer le sujet du patriarcat encore à l'œuvre dans nos sociétés, mais pour saisir les changements perceptibles comme leviers possibles pour soutenir la dynamique de changement.

Cela nécessite de poser un regard complexe et aiguisé tant sur la singularité de chaque situation, sur la dimension systémique des violences, que sur les évolutions à l'œuvre dans la société. Il ne s'agit pas de passer d'une lecture genrée à une conception neutre des violences conjugales, mais d'adopter un regard le plus complet possible. Et pour cela, un travail dans la durée, au long cours est indispensable. C'est là aussi que se situe nous semble-t-il l'enjeu des années à venir : que les politiques publiques nous accompagnent dans ce sens et reconnaissent la nécessité de ce temps long pour espérer des changements profonds.

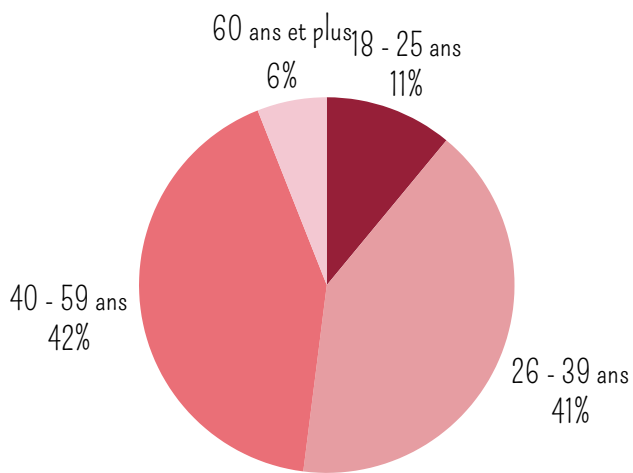
GENRE



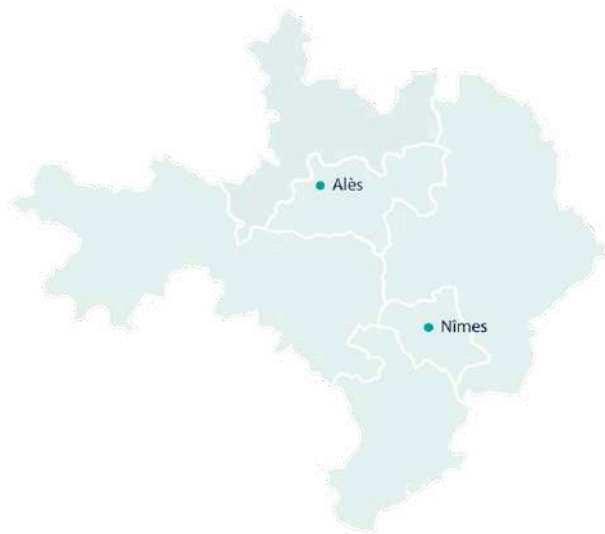
STAGE VALIDE



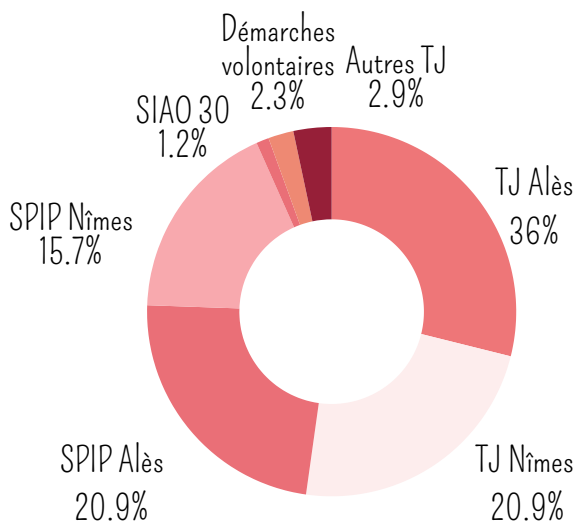
AGE



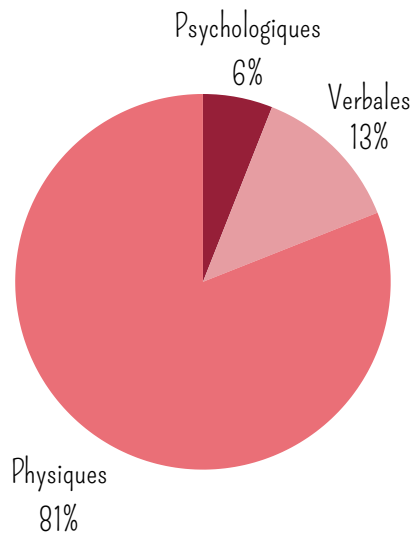
TERRITOIRE



ORIENTATIONS



TYPE DE VIOLENCES



35%
sont en couple avec la
victime

44%
de présence des enfants
lors des faits

40%
des personnes reçues ont
déjà subi des violences
dans leur parcours de vie

60%
des personnes n'ont pas
de problématique
psycho-sociale identifiée

EMPLOI & INSERTION



Proposer des actions d'orientation, de mobilisation et d'accompagnement à destination des personnes les plus fragilisées dans leur accès à l'emploi.



1 La Ressourcerie

2 La plateforme
Territoire Emploi
Solidarité
Alésien

3 Premières
Heures en
Chantier

4 Agir pour son
Avenir
Professionnel :
Horizon

RESSOURCERIE

La Ressourcerie est un dispositif Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) offrant à des personnes sans emploi l'opportunité de réintégrer le monde du travail par le biais de CDDI. Ces parcours permettent aux bénéficiaires du RSA ou aux jeunes d'acquérir des compétences professionnelles tout en participant activement aux différentes étapes du réemploi. Grâce à ce dispositif, la Ressourcerie encadre, accompagne, suit et forme les salariés en CDDI pour un retour à l'emploi durable ou à la formation qualifiante.

Les rendez vous avec les employeurs

Ces temps de liens avec les employeurs nous permettent la systématisation de la relation employeur comme fil conducteur dans notre stratégie de retour et/ou d'accès à l'emploi auprès des salariés en parcours. Ce principe invite à prendre appui sur la ressource entreprise pour enrichir l'accompagnement des salariés et multiplier les occasions d'accéder au marché de l'emploi. C'est aussi soutenir le principe qu'il y a plus de chance de travailler avec l'entreprise que de risque. Ces mises en relation et mises en situation sont également « plus une chance qu'un risque » pour l'entreprise.

- Drive Leclerc
- ESAT LES OLIVETTES
- ESAT LES GARDONS
- Boost EI
- ACE Energy
- UIMM
- Maison de retraite SOUBEIRAN
- Boudi
- Philtex
- La gardoise
- MLT
- PGO/ GARD ENTREPRISE
- Pharmacie Praden / Gard entreprise
- Egosanté anduze

86

salariés en CDDI

49

salariés sortis

80

PMSMP

46

matinées de prospection entreprises

Un atelier électroménager et électronique pour donner une seconde vie aux appareils

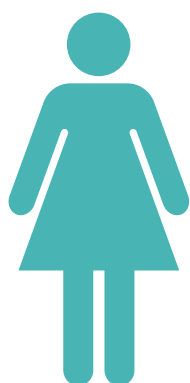


Jusqu'à présent, notre activité électroménager et électronique se limitait à un rôle de point de collecte pour des équipements en fin de vie, principalement du petit électroménager. Ces objets étaient triés et orientés vers la filière de recyclage, sans valorisation locale.

Depuis mars 2025, nous avons mis en place un atelier D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Ce nouvel atelier, qui vient remplacer le chantier Habitat, se consacre à la récupération, au test, à la réparation et à la remise en vente de petits et gros appareils électroménagers et électroniques.

Ce projet s'inscrit pleinement dans l'objectif de réduction des déchets et d'allongement de la durée de vie des objets. Il permet également de développer des compétences techniques chez les salariés en insertion et de renforcer l'offre de produits en magasin.

GENRE



21

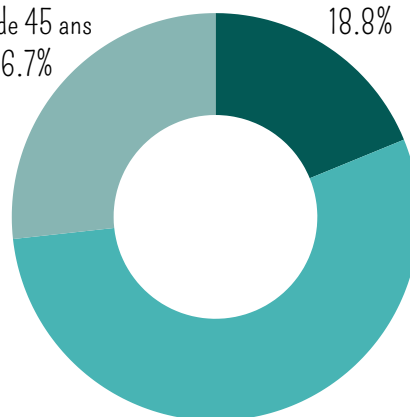


65

AGES

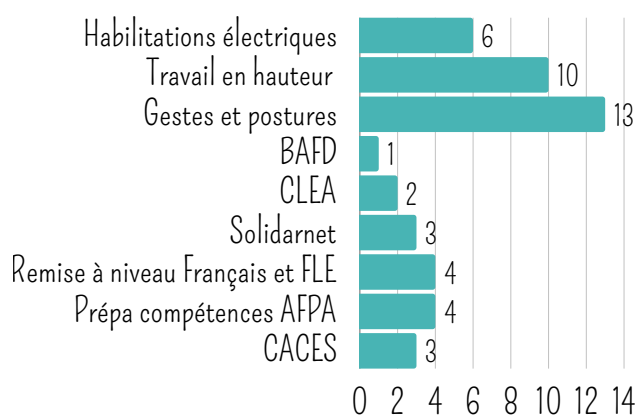
Plus de 45 ans
26.7%

<26 ans
18.8%

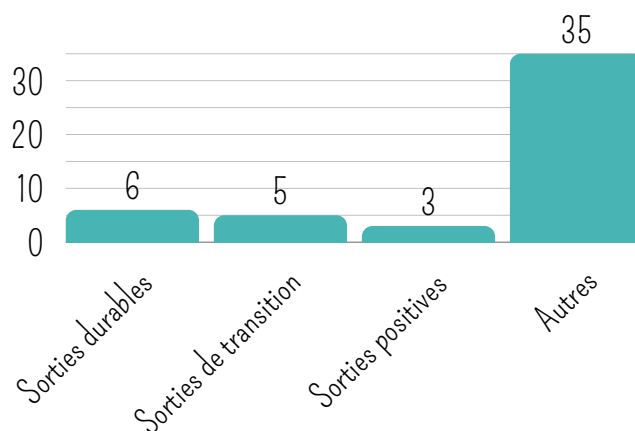


26/45 ans
54.5%

MONTEE EN COMPETENCES ET FORMATION



SORTIES



Plus qu'un magasin, un lieu support pour sensibiliser les usagers au réemploi

La Ressourcerie de la Clède a fait appel à une agence de communication locale « DJAK » pour réaliser une prestation globale articulée autour du conseil en réaménagement du magasin et de la création de visuels dédiés à la sensibilisation au réemploi, faisant office dans le même temps d'éléments de décoration identitaire.



PASSAGES EN MAGASIN

16826

VENTES EN MAGASIN

8960

TONNAGE RECUPERE

95T

TESA : Territoire Emploi Solidarité Alésien

La plateforme TESA a été pensée comme un espace de coopération au service de l'emploi, avec pour objectifs la mutualisation et l'harmonisation des pratiques autour de la médiation active, la mobilisation des partenaires, la mise en place d'actions emploi communes et d'événements collectifs, ainsi que la mobilisation des publics vers l'activité.

Les partenaires de la plateforme

Les partenaires actifs

ACI Les Jardins du Galeizon
ACI du CCAS d'Alès
Association FAIRE
EPIDE
France Travail Avène et Gardon
Mission Locale Jeunes Alès
Relais Emploi La Grand'Combe
Conseil Départemental du Gard
Centre Provisoire d'Hébergement
Service Hébergement
Tiers-lieux Les Ricochets

Les invités et associés

Maison de l'Emploi (MDE)
Solidarnet
Espace numérique
Myriapolis
France Travail IAE

Les nouveaux partenaires

Vigan Interaide
Airelle Intérim

L'année 2025 a été marquée par une mise en sommeil partielle de la plateforme en raison de l'absence de financement dédié à son animation. Malgré ce contexte, la dynamique partenariale a été maintenue grâce à l'engagement des professionnels et à la volonté commune de poursuivre le travail en réseau. Cinq réunions « plateforme emploi » ont ainsi été organisées depuis le début de l'année. Ces temps de travail ont permis d'échanger sur les actualités du territoire, de partager les nouvelles actions mises en œuvre par chacun, d'actualiser les connaissances des professionnels et de définir les perspectives d'actions communes.

Les échanges d'offres d'emploi se sont poursuivis tout au long de l'année. Les offres ont été transmises de manière hebdomadaire, notamment celles relayées chaque lundi par le Relais Emploi d'Anduze, permettant une diffusion élargie auprès des publics accompagnés par les différentes structures prescriptives.

Des visites de chantiers d'insertion ont été organisées chaque trimestre, soit trois visites réalisées en 2025. Ces temps ont favorisé une meilleure connaissance des supports d'activité et des opportunités proposées sur le territoire et débouchant pour certains sur des recrutements ou des mises en relation concrètes.

Des rencontres ponctuelles ont également été initiées, notamment la préparation d'une visite mutualisée avec une entreprise de nettoyage du bassin alésien, afin de mieux faire connaître les métiers et les réalités économiques locales aux professionnels comme aux publics accompagnés.

Un événement mutualisé, E.emploi, a réuni 23 participants autour d'une journée consacrée à la découverte des lieux ressources du territoire et à un temps d'accompagnement dédié aux candidatures et aux CV.

L'ensemble des actions conduites en 2025 a été élaboré en cohérence avec les besoins repérés sur le territoire

PREMIERES HEURES EN CHANTIER

Le dispositif PHC, s'adresse à des personnes en situation de grande exclusion, en parcours de rue ou en hébergement d'urgence, pour lesquelles les dispositifs d'insertion classiques restent inaccessibles. Ce programme qui vise à permettre une reprise progressive d'activité dans un cadre sécurisé et adapté

À l'initiative de la DDETS, notre structure a été sollicitée afin d'évaluer l'opportunité de mettre en œuvre le dispositif Premières Heures en Chantier (PHC), programme déployé par convergence France. Cette sollicitation s'inscrivait dans une dynamique déjà engagée au sein de notre association, notamment à travers la médiation active et le déploiement du pôle « Clède Espace Emploi » implanté au cœur de la Ressourcerie. Ce pôle a pour mission de proposer des actions d'orientation, d'accompagnement et de remobilisation destinées à des publics éloignés du marché du travail.

Le dispositif PHC, est ainsi apparu comme un prolongement naturel et cohérent de nos pratiques et de notre stratégie d'intervention.

Les premiers échanges avec la DDETS ont permis de clarifier les objectifs, d'identifier les publics prioritaires et de vérifier la pertinence du dispositif au regard des besoins repérés sur notre territoire. À l'issue de cette phase exploratoire et après une première validation institutionnelle, un financement dédié a été accordé à la mi-octobre. Cette décision a marqué le lancement officiel du projet et a permis d'engager les premières actions structurelles nécessaires à son déploiement opérationnel.

**Accueil des 1ers salariés :
1er trimestre 2026**

Les principes du programme PHC

➤ Recrutement sans sélection, ni-prérequis

Pour un public principalement sans abri (rue ou CHU), n'entrant généralement pas en SIAE..

➤ PHC comme lieu d'accompagnement

Remobilisation par le travail : pas d'attente de productivité, un suivi social et un accompagnement en interne par un éducateur socio-professionnel.

➤ Progressivité et durée modulable, au cas par cas

Le programme PHC s'adapte aux besoins et capacités de la personne, de 4h à 20h par semaine.

➤ Promesse de l'emploi et de l'orientation vers l'hébergement

Mise en œuvre d'un parcours professionnel d'insertion progressif devant permettre d'être recruté à minima en CDDI.

Le Programme PHC est un sas temporaire, progressif et adapté à la personne en amont du chantier

AGIR POUR SON AVENIR PROFESSIONNEL : HORIZON

L'action a pour objectif d'accompagner les personnes afin de leur permettre une reprise d'activité en passant par la levée des freins à l'insertion professionnelle, notamment les difficultés liées à la mobilité, l'organisation familiale, la formation, les démarches administratives ainsi que la santé.

Elle permet un accompagnement de proximité aux personnes et s'adapte aux situations de chacun afin d'apporter des solutions individuelles pour permettre une reprise d'activité.

5 mois
de durée
d'accompagnement

53
personnes
accompagnées

483
RDVs
Individuels

14
temps collectifs

D'Anduze Espace Emploi à Clède Espace Emploi

Suite à l'arrêt des financements des Relais Emploi, l'association « La Clède » a engagé une réorganisation de ses actions en faveur de l'insertion et de l'accès à l'emploi.

Au sein de la structure, la question de l'emploi est désormais pensée de manière transversale. La mutualisation des ressources et des compétences a permis de structurer une approche plus globale à travers « Clède Espace Emploi », regroupant l'ensemble des actions dédiées à l'orientation, à la mobilisation et à l'accompagnement vers l'activité.

Le dispositif HORIZON est aujourd'hui rattaché à la Ressourcerie, support du chantier d'insertion, et évolue vers une action d'« allers-vers » sous forme de permanences maintenues sur son territoire d'intervention historique : Anduze et Saint-Jean-du-Gard.

Un Pôle « Clède Espace Emploi » a ainsi été structuré au cœur de la Ressourcerie. Il a pour vocation d'accompagner en priorité les personnes les plus fragilisées dans leur accès à l'emploi, en proposant des actions d'orientation, de mobilisation et d'accompagnement renforcé. L'AAP « HORIZON » vient compléter et consolider ce pôle aux côtés du chantier d'insertion, de la plateforme emploi TESA et du dispositif PHC.

Le dispositif HORIZON s'inscrit donc pleinement dans la dynamique portée par l'association : proposer un accompagnement global, accessible, ancré dans le territoire et mobilisant l'ensemble des ressources internes et partenariales au service des parcours d'insertion.

La philosophie de la médiation active, au cœur des pratiques de la Ressourcerie et du Pôle Clède Espace Emploi, demeure la méthode transversale guidant l'ensemble des actions. En 2025, toutes les conseillères du pôle sont formées à cette approche, renforçant ainsi la cohérence des interventions.

Le décloisonnement constitue le fil conducteur de nos pratiques : la diversité des services représente une véritable richesse, permettant de croiser les expertises, de capitaliser sur les expériences acquises et de s'appuyer sur un réseau solidement implanté sur le territoire. Cette articulation favorise une réponse élargie, coordonnée et adaptée aux besoins des publics accompagnés.

Notre atout : un partenariat interne structurant et décloisonné



Richesse du réseau interne

- Mobilisation des différents services
- Expertise des équipes pour l'accès aux dispositifs



Accompagnement individualisé

- Orientation et suivi au cas par cas
- Adapté aux besoins spécifiques



Décloisonnement des actions

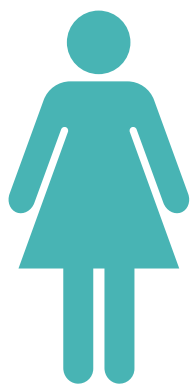
- Coordination entre services
- Prise en charge complémentaire et cohérente



Diversité de dispositifs

- Palette élargie d'actions et ressources
- Levée des freins périphériques

GENRE



32



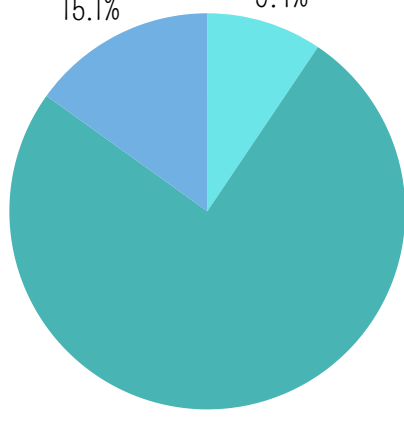
21



AGES

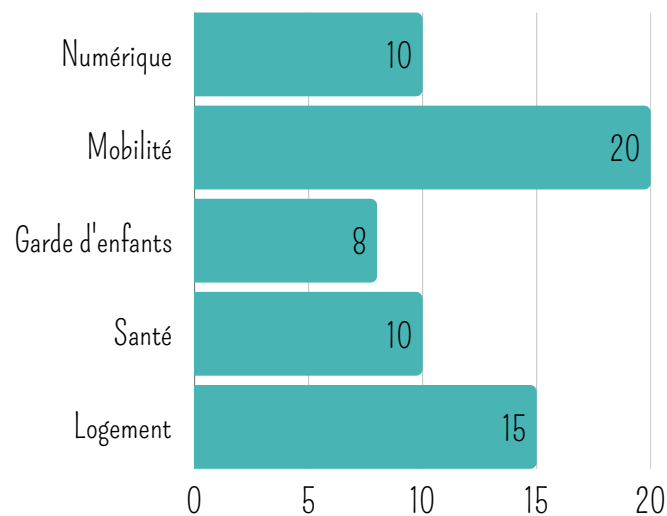
45 à 53 ans
15.1%

Moins de 26 ans
9.4%

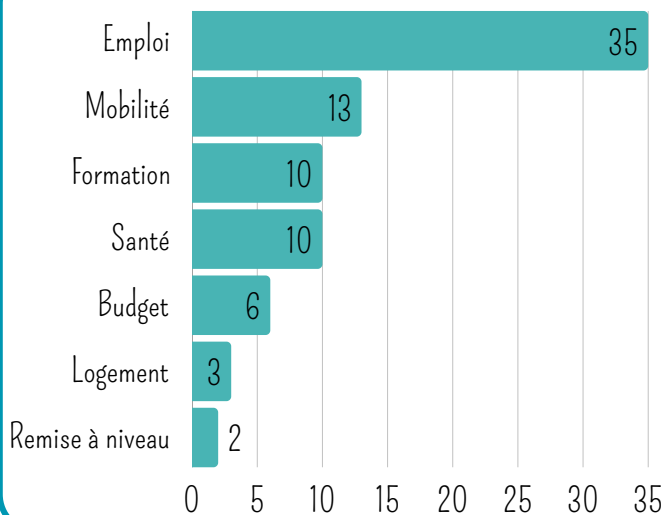


26 à 44 ans
75.5%

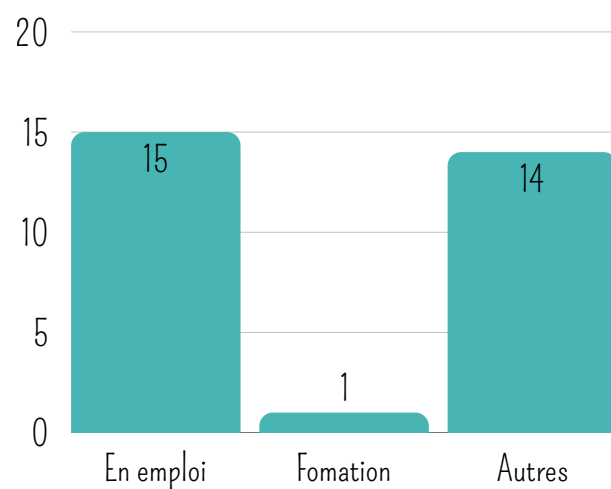
LES FREINS



LES ACTIONS MOBILISÉES



LES SORTIES



CULTURE ET CITOYENNETÉ



Le pôle Citoyenneté et Culture rassemble des actions qui œuvrent au renforcement du lien social, à l'accès aux droits et à la participation des habitants à la vie du territoire. Il s'agit de créer des lieux d'accueil, d'échanges et d'apprentissage favorisant l'expression et l'autonomie des personnes.



1 Centre Social
Les Bancs
Publics

2 Maison des
Familles

3 Tiers lieu Les
Ricochets

4 Ateliers Socio
Linguistiques et
Citoyenneté

CENTRE SOCIAL LES BANCS PUBLICS

Animés par une équipe de professionnels, d'habitants et de bénévoles, les centres sociaux développent un projet d'animation à la vie sociale d'un quartier globale. Ils ont pour objectifs généraux, de favoriser les solidarités entre les personnes, notamment en créant les conditions de leur participation au sein d'un collectif et sur un territoire donné. Ils mettent en œuvre pour se faire un projet social et des actions visant la lutte contre l'isolement, la prévention et la réduction des exclusions et participent à la construction du lien social de proximité et de la cohésion sociale sur un territoire.

2137

passages

374

familles
accueillies

593

activités

1055h

de bénévolat

Un lieu de vie solidaire dans le quartier de Rochebelle : Le Barri Centre

La mairie a accroché le panneau sur la façade, celui qui marque la nouvelle identité du lieu.

Les associations habitants ce lieu y vont vivre des actions solidaires et conviviales.

Pourquoi Barri Centre ?

Le nom « Barri-centre » peut être vu comme une métaphore riche en significations, intégrant plusieurs concepts clés :

Barycentre : En physique et en mathématiques, le barycentre est un point de convergence, le centre de gravité d'un ensemble de points ou de masses, représentant l'équilibre parfait où toutes les forces se rejoignent. Ce concept peut être étendu à la communauté humaine, où il symbolise un lieu qui rassemble les individus, avec leurs particularités, et qui contribue à un équilibre collectif.

Barri : En occitan, «barri» désigne le faubourg, le quartier, le voisinage, souvent avec une identité propre et une diversité culturelle et historique marquée. C'est un point de rencontre où les différences ne sont pas seulement présentes, mais valorisées, pour créer une dynamique de partage et de coopération.

Le Barri-Centre représente un point de convergence unique au cœur du quartier de Rochebelle où les habitants, associations, institutions se réunissent et collaborent.

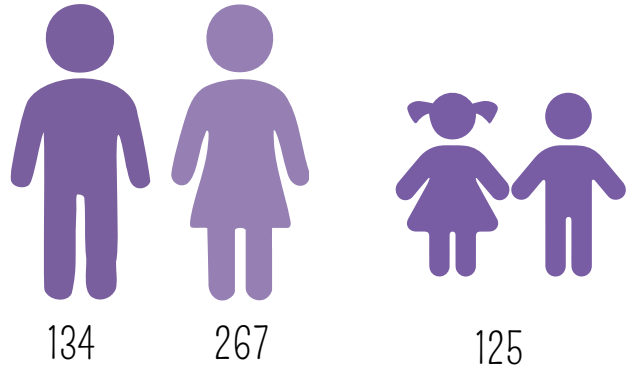
Ce lieu incarne la diversité tout en étant un espace qui rassemble. Le partage y joue un rôle central : il s'agit non seulement du partage de l'espace, mais aussi du partage des idées, des cultures, des ressources, et des responsabilités.

Le Barri-centre devient ainsi un symbole d'interaction entre différents univers qui coopèrent au service du commun. Il participe à construire une identité collective au quartier tout en respectant la richesse des différences. Les activités et projets qui y prennent place sont le fruit d'un processus collaboratif, où chacun apporte sa contribution au nom de la solidarité. C'est un espace où chacun coexiste, en partageant activement son savoir, ses expériences et aspirations, pour construire une communauté plus soudée et plus résiliente.

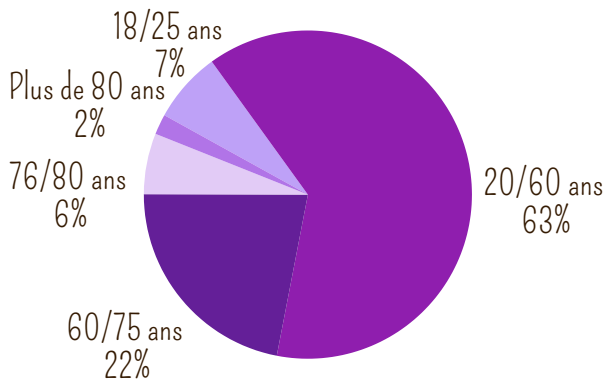
La croix rouge, l'ESFAEC, la pause du soir, EKKO et les Bancs Publics y vivent en bon voisinage et en mettant en place des liens de solidarité entre les équipes au profit des habitants rencontrés par chacun.



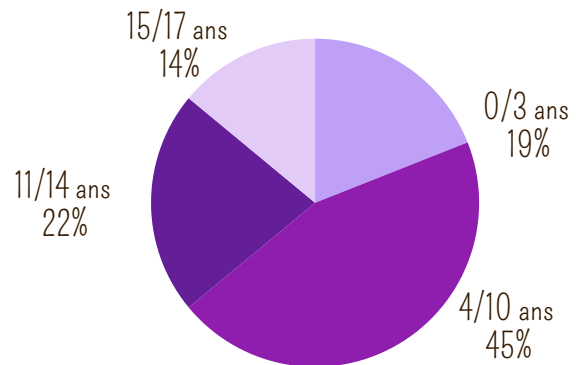
FRÉQUENTATION



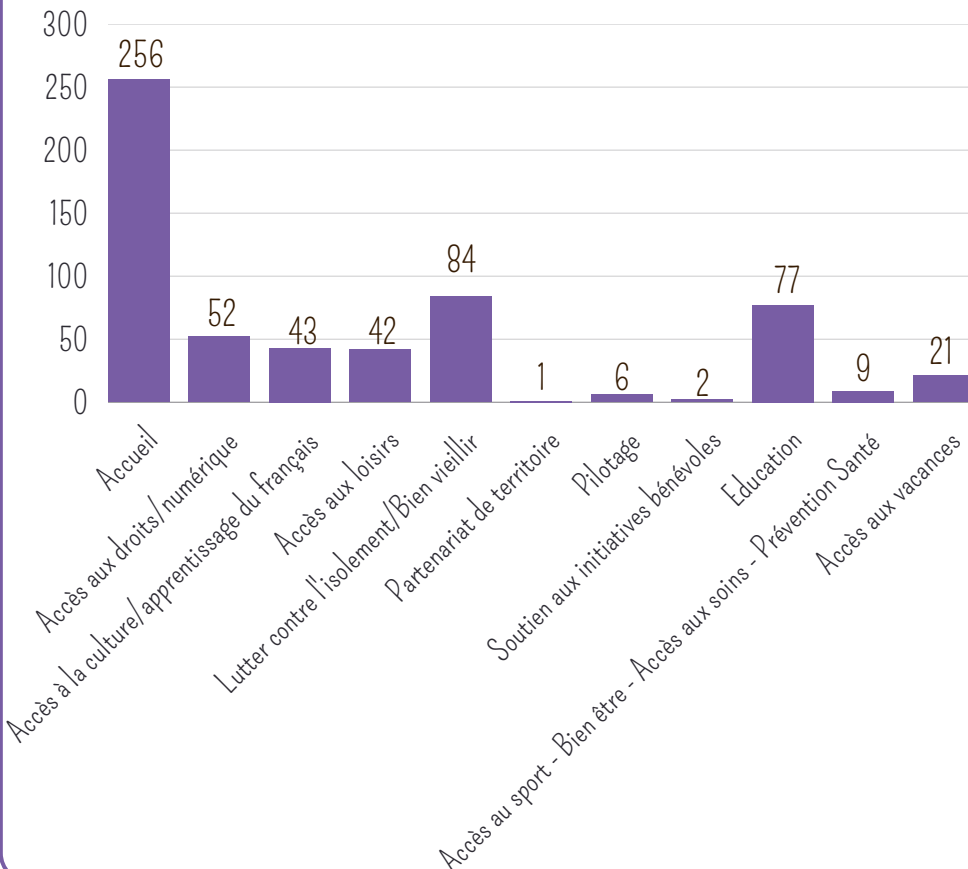
AGE DES ADULTES



AGE DES ENFANTS



LES ACTIVITÉS



526

personnes accueillies

Des horaires décalés :
soirée et samedis

Le festival du Grand Bazar

Que veut dire habiter
Rochebelle ?
Workshop,
Laboratoire Architecture
Anthropologie

ATELIERS SOCIO LINGUISTIQUES ET CITOYENNETE

Une action, des ateliers : l'Atelier Sociolinguistique et les Ateliers Citoyenneté. Au centre : l'apprentissage de la langue, outil de communication au service du soutien de la vie quotidienne des personnes, de l'étayage des projets socioprofessionnels, de l'interaction dans l'environnement.

Une action dont les objectifs sont l'autonomie et le pouvoir d'agir dans un environnement aux exigences plurielles et tributaires d'un socle de prérequis linguistiques incontournables.

63

participants

23

nationalités
différentes

16

sorties à
l'emploi ou à
la formation

Projet « Accessibilité Alimentaire » : Ça pousse dans mon QPV ! Prenez en de la graine ...

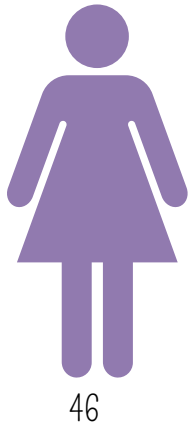
La participation aux différents forums et temps de co construction des piliers du PAT (Projet d'Alimentaire Territorial) a doté les ateliers sociolinguistiques et Citoyenneté, d'une expertise, de regards croisés et d'une ingénierie dans la construction d'un projet autour de l'Alimentation.

En 2025, nous avons répondu à l'AAP projet lancé par le PAT d'Alès, et mené un projet autour des jardins terreau d'espoir, d'Accessibilité alimentaire, de tablées de solidarité, de partage de plants/semis.de savoirs culinaires et plats de l'ingéniosité participative :

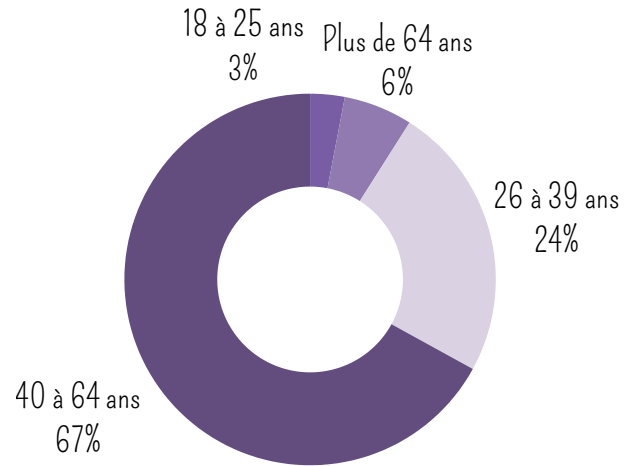
- Des temps de visite de parcelles pour recueillir le récit des jardiniers, leurs représentations, leurs savoirs en jardinage et en cuisine
- Des buffets partagés avec une déclinaison de plats autour de légumes ou fruits « cultivés dans les jardins collectifs »
- Des Ateliers cuisines en itinérance, un temps de partage de mets «ingrédient principal issu d'un potager urbain » en invitant les habitants/jardiniers, les participants aux ateliers, les intervenants, les institutionnels, des personnes en situation de vulnérabilité
- Des ateliers « Et vous vous le préparez ou conservez comment ? » en gratin, farcis, crus, séchés, en bocaux...
- Une restitution : paroles au potager, photos de la biodiversité (légumes base de plats partagés) , sélection de recettes validées par les participants et la diététicienne inscrivant l'interculturalité gastronomique. Ces supports seront imprimés afin d'obtenir un doc/référentiel consultable
- Tous les ateliers cités sont dotés d'un accompagnement sociolinguistique explicitation de termes complexes, interprétariat dans 5 langues et atelier "expressions imagées, un nom de fruits ou légume : *mettre du beurre dans les épinards , ce n'est pas la fin des haricots et les carottes ne sont pas cuites, la cerise sur le gâteau, être aux petits oignons et au four et au moulin...*



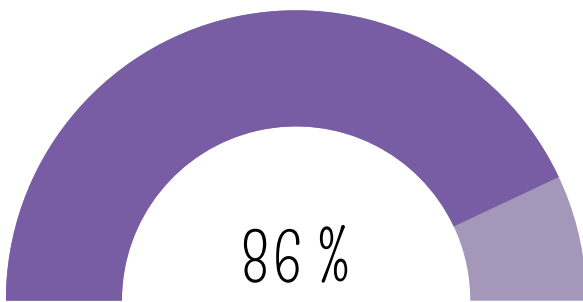
GENRE



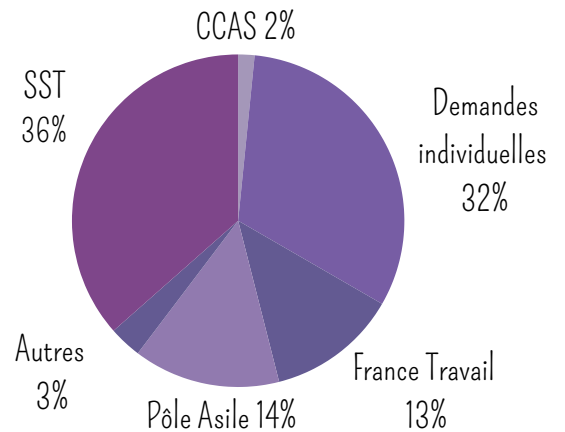
AGE



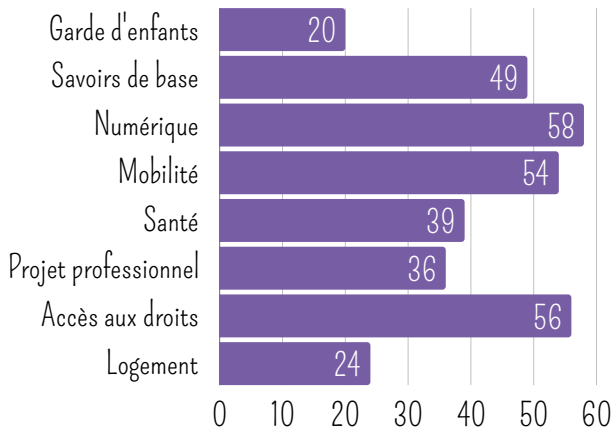
QPV



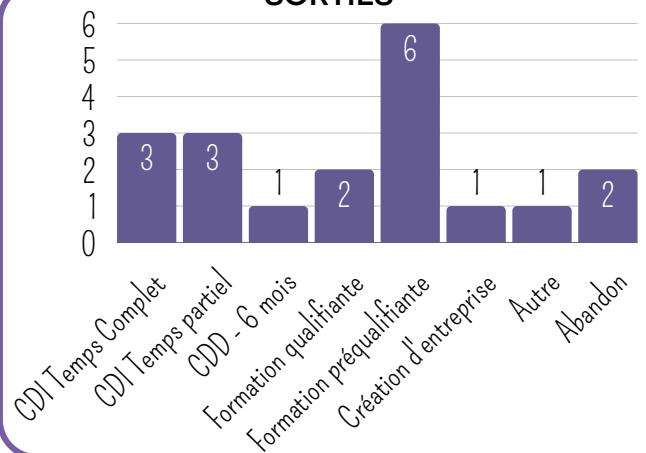
ORIENTATION



LES FREINS



SORTIES



Santé et accès
aux soins

Mobilités

Pouvoir d'achat

Parentalité

Savoirs de base

Accompagnement :
Emploi, orientation
formation

Numérique et la
dématérialisation

Logement et cadre
de vie

Citoyenneté/vivre-
Ensemble

MAISON DES FAMILLES

La Maison des Familles vise à accompagner les parents dans leur parcours. Le rôle de la coordinatrice dans cet espace particulier est principalement d'encourager les échanges entre les parents, leur permettant ainsi de trouver eux-mêmes des réponses à leurs questions, que ce soit par le biais de la pair-aidance ou grâce aux partenaires professionnels engagés dans le projet de la Maison des Familles. De plus, cet espace aménagé en café favorise les rencontres entre parents et enfants, qu'ils soient isolés ou non, et comprend également une zone de jeux pour les enfants. Pendant que les enfants jouent et se socialisent, les parents ont l'opportunité de rencontrer d'autres adultes et d'échanger sur leurs préoccupations et les solutions possibles et les ressources mobilisables sur le territoire.

90

*familles
accueillies*

2638

passages

182

*demi-
journées
d'ouverture*

88

*passages de
partenaires*

La pair-aidance

À la Maison des Familles, la pair-aidance constitue un outil précieux pour accompagner les familles. Elle offre à chacun l'opportunité de valoriser ses compétences et de les partager avec d'autres parents. Les ateliers parents-enfants sont des moments d'échange, de reconnaissance et de renforcement des liens, contribuant également à renforcer la confiance des parents dans leur rôle.

Le choix de confier la mise en place de ces ateliers à un parent vise autant à valoriser celui qui anime qu'à éviter toute posture descendante vis-à-vis des participants. En étant tous parents, y compris l'animateur, ces rencontres favorisent un espace d'échange entre pairs, dans une dynamique d'égalité.

La coordinatrice veille au bon déroulement de l'atelier, en assurant un cadre propice, et peut intervenir pour répondre à des questions spécifiques, tout en laissant la place à l'animation pour que l'échange se fasse dans la fluidité et la convivialité.

Les premières portes ouvertes

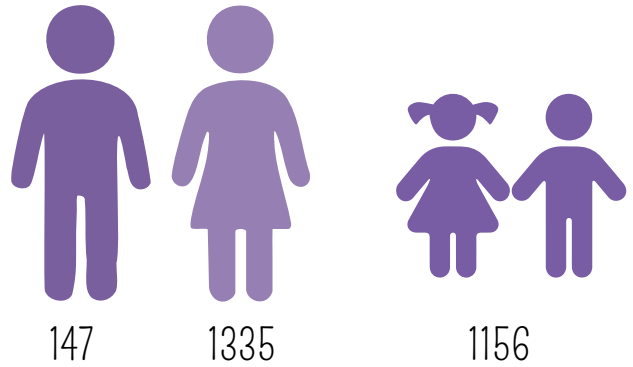
Les premières portes ouvertes des Maison des Familles Gardoises ont eu lieu du 8 au 12 septembre. L'objectif était de valoriser chacun des partenaires de la MDF et de favoriser les rencontres entre partenaires et familles.

Ces portes ouvertes ont permis non seulement aux familles de rencontrer les différents partenaires du territoire, mais aussi aux partenaires eux-mêmes, favorisant ainsi la création de nouveaux liens et facilitant les prochaines rencontres entre familles et partenaires. Les familles ont souhaité participer au même titre que les partenaires, afin de présenter la MDF selon leur propre regard. Ces événements se sont déroulés parallèlement aux demi-journées d'ouverture de la MDF, avec des moments de repas partagés réunissant toutes les personnes présentes.

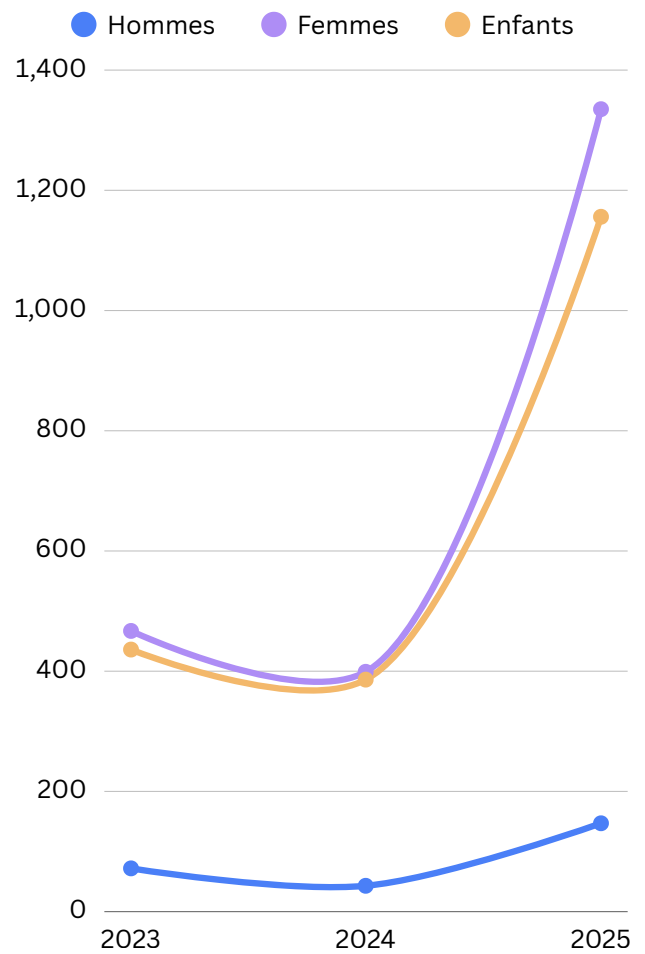
Les partenaires présents se sont installés à des tables munies de flyers pour se présenter, mais aussi avec des ateliers autour de la parentalité, permettant aux familles présentes de participer activement. La semaine a été rythmée par des rencontres, des échanges et du partage autour de thèmes tels que l'addiction, les modes de garde, les métiers de la petite enfance, la présentation du dispositif "Écoute Parents-Enfants" proposé par l'EPE30, le fonctionnement du LAEP, ainsi que la présentation de l'association "Parrains par Mille". La diversité familiale a également été abordée avec le Planning Familial, tout comme la lecture parents-enfants et la mise en avant d'autres regards sur les livres, à travers des moments partagés. La semaine s'est clôturée par un lâcher de livres offert par l'association Voyages Culturels.



PASSAGES



FREQUENTATION



Les rencontres partenaires :

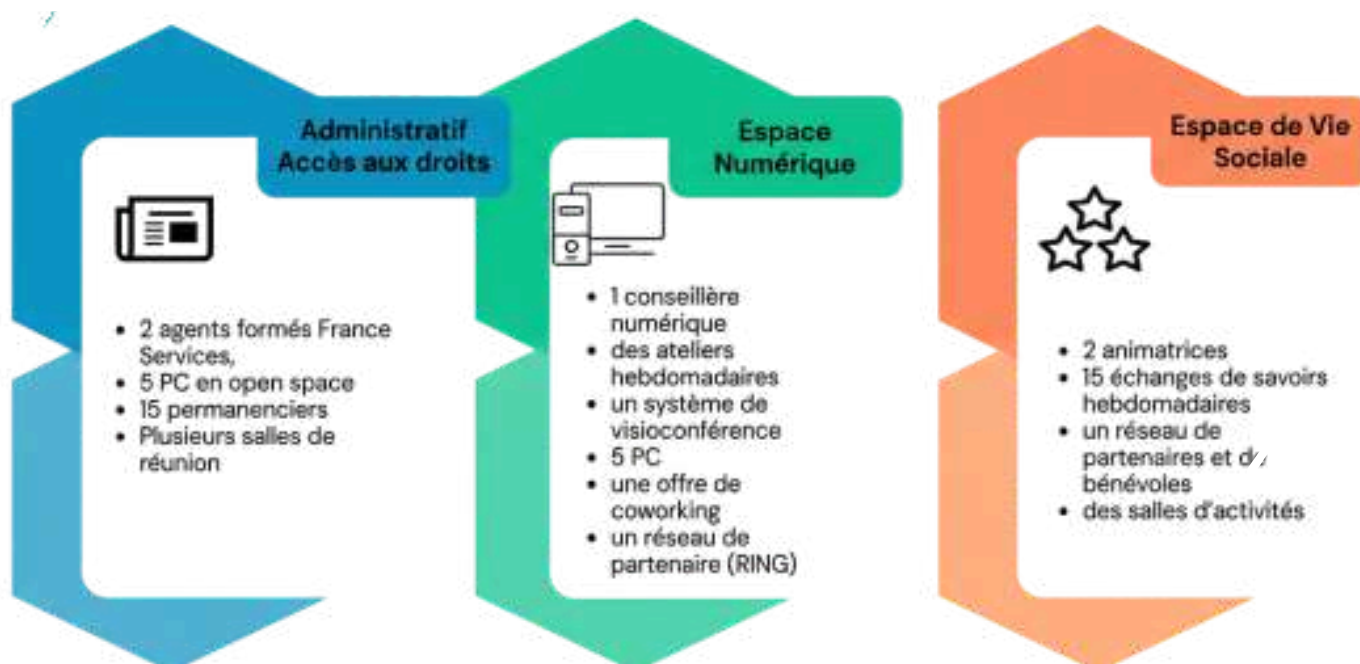
- Artès,
- Planning Familial,
- Réunion réseaux des MDF,
- LAEP,
- ADPMF,
- Les tricoteuses,
- EPE30,
- Les Bancs Publics,
- Graine de lire,
- Association EKKO,
- RPE,
- Voyage Culturels,
- Ludothèque,
- Compagnons Bâtisseurs,
- Une puéricultrice.

TIERS LIEU LES RICOCHETS

Le Tiers-Lieu des Ricochets est un lieu vivant, traversé par des trajectoires multiples, où se croisent des habitants, des partenaires, des bénévoles, et des professionnels. Il se construit au fil des jours à travers la rencontre, la proximité, et la complémentarité des pratiques, dans un esprit de décloisonnement.

Notre manière de faire s'appuie d'abord sur l'attention portée à la personne : ses histoires, ses savoirs, ses talents. Chaque rencontre est une opportunité de créer du lien, de tisser une relation, de faire émerger une envie de transmission, d'engagement, ou simplement de partage. Dans ce lieu, on prend le temps de tirer les fils, et souvent, une demande administrative ou une discussion anodine devient le point de départ d'un accompagnement au sein du tiers lieu.

Une complémentarité au service des habitants



Au sein du Tiers Lieu les Ricochets, l'Espace de Vie Sociale fonctionne en complémentarité avec l'espace d'accès aux droits, notamment à travers l'animation de la Maison France Services. Ces deux espaces constituent un ensemble cohérent au service des habitants.

En effet, les usagers fréquentant l'EVS sollicitent régulièrement l'équipe lorsqu'ils rencontrent des difficultés administratives, ce qui permet une orientation vers l'accompagnement proposé par la France Services.

À l'inverse, les personnes qui se rendent à la France Services pour leurs démarches administratives découvrent également les ateliers, les animations et les temps collectifs proposés par l'EVS.

Cette articulation favorise une prise en charge globale des besoins des habitants, en associant l'accompagnement aux démarches administratives avec des actions de lien social, de participation et de dynamisation de la vie locale. Elle contribue ainsi à faire des Ricochets un lieu ressource accessible, accueillant et ancré dans la vie du territoire.

L'espace de Vie Sociale



47



26

672

heures de bénévolat
dans le RERS

7 actions hors les
murs

- La grande lessive
- Et si Anduze m'était compté
- Atelier Jardinage
- Atelier qi quong
- Atelier Danse indienne
- Atelier sourcellerie et sources d'Anduze
- Actions aller vers (stand sur le marché et forum des associations)



La Maison France Service

4489 demandes



demandes ont nécessité un
accompagnement par un
agent France Service



personnes venues pour
les permanences
partenaires



demandes pour un
accès libre à l'outil
informatique

L'espace numérique

468

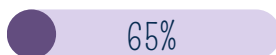
personnes différentes fréquentent
l'Espace Numérique



accompagnements individuels : Diagnostic, assistance dans une démarche, « cours » particulier...



ateliers hebdomadaires collectifs permettant la découverte de la culture numérique sur les supports ordinateur, smartphone et tablette.



de personnes de plus de 55 ans.

PROJET ET TRANSVERSALITÉ



Les services transversaux jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement et la gestion de l'association qui permet de mieux accompagner les personnes prises en charge.



1

La lampisterie

2

**Le pôle
formation**

3

**Le service
Maintenance et
logistique**

4

**Le service
accueil/
administratif /
comptabilité**

LA LAMPISTERIE

Quand la lampisterie est sortie de terre (ou du terri), l'association lui a confié plusieurs objectifs : **valoriser (en interne et en externe) les initiatives, les projets** développés au sein des services comme autant d'éléments montrant la vivacité associative et la volonté de continuer à répondre au mieux aux besoins repérés. Nous l'avons fait au cours de ces deux dernières années et continuerons bien sûr à le faire !

Redonner un espace-temps aux salariés pour croiser des idées, se croiser, réfléchir, se questionner, se poser autrement que dans les temps de réunions habituelles..., comme une façon aussi pour l'association de réaffirmer son rôle dans la construction d'une société plus solidaire, juste, équitable, une société où le lien social, la réflexion avant toute action, le sens de la nuance aient encore toute leur place.

Saisir les passerelles avec le monde de la recherche pour réfléchir et agir ensemble. Les axes de travail 2025 se sont inscrits dans la poursuite de ces objectifs.

Cela s'est traduit par : En interne : un soutien à différents services (administratifs, HUDA, Ressourcerie, pôle logement/hébergement) sur un ou plusieurs ateliers de travail. Ces services ont sollicité l'appui méthodo de la lampisterie pour les aider à appréhender sous un autre angle des sujets au cœur de leur actualité : *l'importance du 1er accueil des personnes, des partenaires avec l'association (comment dans l'accueil physique du public et l'accueil téléphonique nous donnons accès aux valeurs et pratiques de l'association), que produit l'urgence des situations dans l'organisation de l'accompagnement des demandeurs d'asile tant chez les professionnels que chez les personnes concernées, quelles sont les leviers, les limites « acceptables » de notre intervention ? Comment renforcer la mission de développement durable de la ressource auprès des salariés en parcours et de la clientèle, comment leur donner la possibilité d'être acteurs de la démarche, l'éthique et la bientraitance, comment y fait-on référence dans nos quotidiens pas seulement en cas de difficulté mais dans notre façon d'être ensemble, de relationner avec les usagers, les partenaires ? Que produit « l'aller vers » les personnes SDF dans les territoires ruraux ou enclavés...*

En ligne de fond de ces sollicitations diverses, nous y avons vu les questionnements et recherches d'amélioration continue de l'accueil des publics (qu'ils soient usagers, habitants, hébergés, clients) et le souhait de sauver le temps pour un accueil digne de ce nom.

D'autres sujets ont traversé le quotidien de la lampisterie et imprègnent au long cours nos réflexions et démarches : **l'Évaluation** : entre Impact social/Utilité sociale, deux notions qui font référence à des univers de valeurs différents, comment nous positionnons-nous ?

Le « **fait associatif** » et le rôle de courroie de transmission de la lampisterie entre les enjeux stratégiques et les pratiques de terrain, **l'évolution du travail social** avec sur ce sujet une réponse commune à un APR (appel à projets de recherche) avec le labo de recherche LAVUE, rattaché au CNRS. Même si notre projet n'a pas été retenu, tout cela n'est pas vain, au contraire c'est un pas de plus dans notre engagement à favoriser l'articulation, le décroisement entre les savoirs scientifiques et ceux qui émergent des expériences quotidiennes des professionnels et des publics concernés : saisir les évolutions du travail social, de l'associatif, par le quotidien des équipes, d'une association, des publics et favoriser un rapport solidaire et décroisé pour penser la transformation du travail social.

La recette choisie par la lampisterie : on alimente le liant, on pose un œil, puis deux, on infuse, on saupoudre, on distille, on capte les dynamiques, on fait les liens, on prend, on dépose, on ramène, on diffuse, on regarde ce que ça produit. Parce que nous croyons au temps long pour regarder ce que produisent les choses, parce que nous croyons aux vertus de la besogne, de la lenteur pour repérer et attraper ce qui passe à travers les mailles du filet des urgences et entrevoir d'autres possibles. S'inviter ensemble et s'autoriser à repenser des réponses locales, collectives, coopératives au bénéfice de l'entraide et la solidarité sur le territoire.

LE PÔLE FORMATION

Thématique de formation :

- Formation initiale : Exil et Migrations pour 1^{ère} année ES.S et A.S.S.
- Formation continue : Certification référent de parcours (méthodologie de projet, évaluation du parcours, travail d'équipe, animation de réunion)

Nombre d'apprenants

80

*en formation
initiale*

14

*en formation
continue*

Nombre d'heures de formation

9h

*en formation
initiale*

15h

*en formation
continue*

Depuis sa création, l'association La Clède s'est construite sur des convictions fortes : celles de l'engagement, de l'humanisme, de la solidarité, des expérimentations et du lien aux réalités du territoire. Ce sont des leviers puissants pour lutter contre les formes d'exclusion et de marginalisation. C'est dans cette continuité logique que nous avons structuré, en avril 2024, un Pôle Formation au sein de La Clède. Ce nouvel espace n'est pas simplement un service supplémentaire. Il s'agit d'un projet transversal, ancré dans notre histoire, au croisement de nos savoir-faire professionnels, de leurs expériences auprès des personnes accompagnées et de la dynamique de notre réseau partenarial. Ce Pôle Formation répond à plusieurs enjeux :

- promouvoir nos pratiques de terrain comme ressources d'apprentissage et de transformation sociale,
- déployer une offre de formation tournée vers les métiers du social, à travers des formats innovants et co-construits,
- favoriser les liens entre notre praxis et la recherche dans un objectif de transmission, en s'appuyant notamment sur la dynamique du projet Campus des Solidarités,
- développer des modules de formation en lien avec les centres de formation (notamment l'IFME), en valorisant la méthode AFEST (Action de Formation En Situation de Travail) et des temps d'immersion pédagogique dans nos services.

Ce projet relatif du Pôle Formation s'inscrit pleinement dans notre projet stratégique associatif 2024-2029 : renforcer l'ancrage local, promouvoir la reconnaissance du travail social, activer le pouvoir d'agir des personnes et porter une parole associative forte. Il est aussi un prolongement naturel de nos engagements récents dans des dispositifs expérimentaux et de la recherche-action.

Les premières actions déjà engagées (accueil d'étudiants en formation, journées d'intégration, projets mutualisés avec nos partenaires sur la question des MNA et de l'asile par exemple) montrent combien ce nouveau Pôle peut être un espace vivant de rencontres, de transmissions croisées et de respiration collective.

Aussi, en 2025, la tenue de séquences de formation auprès d'étudiants en cursus initial (« Module Exil et Migrations ») ou dans le cadre de la formation continue (« Certification Référent de parcours ») nous laisse présager un avenir prometteur. Ce dernier aspect pourra être déployé et renforcé encore avec le projet de coopération stratégique et technique avec les associations A.C.A.L et Enfance Catalane de Perpignan et Riposte de Bagnols/Cèze.

Ce Pôle ne prendra son sens que s'il est nourri par nos idées, nos besoins, nos récits de terrain. Parce qu'il s'agit moins de transmettre un savoir que de faire émerger, ensemble, des savoirs utiles, ancrés, critiques et mobilisables. Dans une époque où la standardisation des réponses menace la singularité de nos métiers, réinvestir la formation comme espace politique et éthique est une responsabilité collective. C'est aussi, au fond, une manière de redonner souffle et perspective à notre engagement commun, aux identités des associations loi 1901.

Ce « chantier » du Pôle Formation est d'abord une invitation à consolider et penser autrement notre manière de faire association. Coconstruire une offre de formation, c'est faire le pari de l'intelligence collective. C'est croire, au quotidien, en notre capacité à relier les savoirs dispersés, à faire dialoguer les voix multiples, à inventer des formes de transmission qui fassent place à chacun. C'est, tout simplement, activer notre pouvoir d'agir.

SERVICE MAINTENANCE ET LOGISTIQUE

Les locaux et infrastructures



- 291** logements
- 40** logements rendus
- 20** nouveaux logements dont **9** meublés
- 16** sites avec bureaux
- 5** sites avec accueil collectif
- 1** ateliers
- 1** magasin
- 1** stock



Une équipe de

- 1** responsable de service
- 4** agents de maintenance



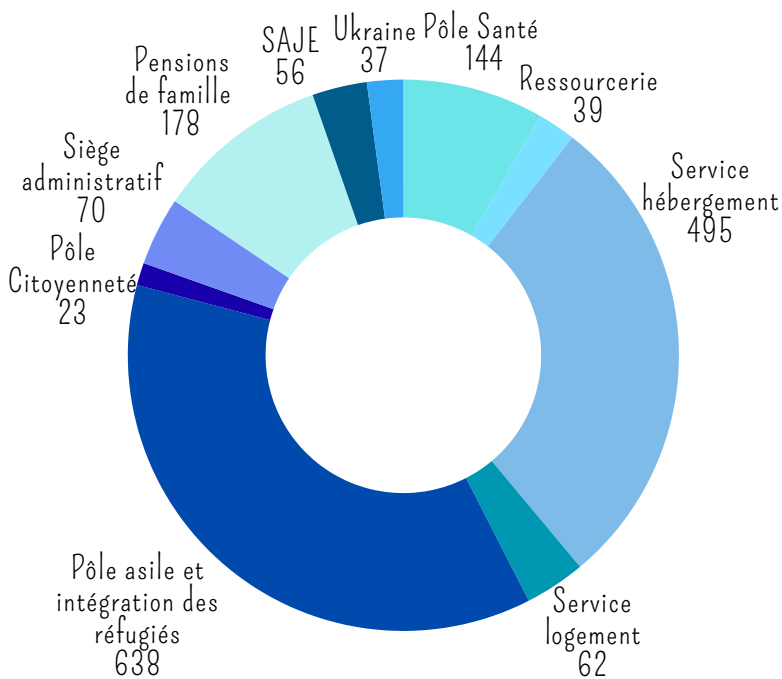
Interventions

1742

Les types d'intervention

- 1204** dépannages
- 251** Installations/aménagement/déménagements
- 68** Livraisons
- 66** Rendez-vous
- 40** Rénovations
- 40** Nuisibles
- 25** Sinistres
- 23** Déchetteries
- 16** Espaces verts
- 9** Relevés de compteurs

Les lieux et nombre d'intervention



LE SERVICE ADMINISTRATIF/ COMPTABILITE/ ACCUEIL



L'accueil

≈ 30 à 35



passage par
l'accueil par jour

≈ 35 à 45

appels par jour

10700

emails reçus en
2025

2349

courriers
envoyés en 2025

La comptabilité et facturation



149 430 lignes comptables

4417 factures et
quittances

Les ressources humaines



272 salariés sur l'année

2085 bulletins de salaire

279 contrats et avenants

11 Petits déjeuners RH

Gestion locative



291 logements

68 résiliations de
logements

1964 avis de paiement
du parc immobilier

17 gestions de
caisse/mois

41 véhicules
(suivi de l'entretien,
des contrôles
techniques, et des
sinistres)

468 contrats énergie



POUR ALLER PLUS LOIN

1 Les temps fort
2025

2 Le manifeste de
création du
collectif Ateliers
1901

3 La formation

4 Les partenaires

LES TEMPS FORTS 2025

2024/
2027



LA RECHERCHE ACTION

Au cours de l'année 2023, la Clède a sollicité le département des sciences humaines et sociales de la faculté de médecine de Montpellier afin d'engager une démarche partenariale entre travail social associatif et recherche universitaire. Ce projet s'est concrétisé en 2024 par l'embauche d'un doctorant. Deux années d'acculturation multiple aux mondes de la recherche, du travail social et particulièrement de la lutte contre les exclusions. Le terrain de la recherche : le réel, l'association la Clède et son contexte, raconté comme une histoire. Ses professionnels, ses publics, leurs subjectivités tout autant que le décor dans lequel ils existent, vivent, interagissent.

17
Juin



FERMETURE DU SERVICE HUDA

La fermeture en 2025 de notre service Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile est venue secouer non seulement ce service mais l'ensemble de l'association. Cette structure, présente depuis plusieurs années dans le département, jouait un rôle essentiel en matière d'accueil et d'accompagnement pour les personnes en quête de protection.. Cette fermeture s'inscrit dans un contexte de réduction des capacités d'hébergement au niveau départemental. L'association a néanmoins poursuivi son engagement auprès des personnes accompagnées, en veillant à favoriser des solutions de sortie respectueuses de leur dignité.

23
Mai



APR « TRANSFORMATION DU TRAVAIL SOCIAL ET DE L'INTERVENTION SOCIALE ».

Un 1er essai de réponse concertée avec le Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement (LAVUE), rattaché au CNRS, dans le cadre d'un appel à projets de recherche (APR), portant sur les transformations du travail social. Il s'agissait pour nous d'une opportunité pour creuser les bases de ce que pourrait être un campus des solidarités, où chercheurs, professionnels du social, usagers, en seraient les contributeurs, les chevilles ouvrières au service des solidarités sur le territoire. Si notre candidature n'a pas été retenue, cela nous a conforté dans notre volonté de poursuivre ensemble cette démarche de regards croisés des savoirs pratiques et théoriques.

19
Juin



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Un temps d'échanges fondamental qui fait l'ADN démocratique des associations loi 1901. L'occasion de revenir sur les activités déployées en 2024 en faveur des personnes les plus fragiles sur le bassin alsésien. L'occasion aussi de revenir sur les zones de tensions que traversent le secteur de la lutte contre les exclusions et le travail social.

Un travail de fond est mené sur les enjeux de la gouvernance associative. Une démarche a été engagée pour monter en compétences et alimenter le plaidoyer mentionné dans le projet stratégique. Ce positionnement est le fruit d'une sensibilisation auprès de l'ensemble des salariés et administrateurs sur les menaces qui pèsent sur le secteur associatif

LES TEMPS FORTS 2025

17
juillet



LE GRAND BAZAR

La cour du Barri Centre a accueilli la première édition du festival "Le Grand Bazar", une journée festive, gratuite et ouverte à toutes et tous organisé par le Centre Social, avec le Labo Culture.

Cet événement a rassemblé habitants du quartier, personnes hébergées, partenaires et salariés autour d'un moment convivial et fédérateur mêlant initiation au cirque, défilé décalé, braderie éphémère, une scène ouverte, un spectacle de cirque et un gouter et snack sur place.

Tous les
1er jeudis
du mois



LE LABO CULTURE

L'équipe du labo culture est convaincue que s'investir dans des événements culturels locaux et d'y impliquer les personnes accompagnées constitue une façon de réaffirmer notre engagement dans les métiers du lien comme élément essentiel d'une société plus solidaire, plus apaisée.

La culture dans toutes ses formes d'expression et les passerelles avec le social, s'avèrent être un levier essentiel pour réinjecter à notre petite échelle, l'importance des liens sociaux, des échanges, des expériences collectives, d'une autre représentation du monde, avec la palette des nuances à reconvoquer dans nos quotidiens, dans un monde bousculé où tout s'accélère, où tout s'individualise, où l'exercice démocratique se rigidifie.

22
septembre



"DE QUOI L'ASSOCIATION LOI 1901 EST-ELLE LE NOM?"

Première Rencontre de la Lampisterie s'est tenue à l'Espace Jules Cazot dans le cadre de la semaine partenariale du CIBC. Cette conférence-débat a permis d'engager une réflexion collective sur les enjeux de la gouvernance associative et sur la place des associations dans la défense des droits des personnes accompagnées. Erwan Favre, représentant régional du Mouvement Associatif, est intervenu sur le thème « De quoi l'association loi 1901 est-elle le nom ? ».

10
octobre



A LA VEILLE DE LA JOURNÉE NATIONALE « CA NE TIENT PLUS ! » PORTEE PAR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, LES ASSOCIATIONS ALESIENNES SE MOBILISENT

Cette matinée d'échanges a réuni de nombreux acteurs du social, de la santé, de l'éducation populaire et de la culture. Objectif : poursuivre la mobilisation entamée à l'échelle nationale et dénoncer la fragilisation croissante du secteur.

LE MANIFESTE DE CRÉATION DU COLLECTIF ATELIERS 1901



« *Défendre la liberté associative, faire vivre la démocratie locale* »

Nous, associations, salariés, bénévoles, citoyens engagés, déclarons aujourd'hui la création du collectif **ATELIER 1901**.

Face à l'affaiblissement sans précédent du secteur associatif, face à la marchandisation de l'intérêt général, face aux atteintes portées aux libertés publiques, nous affirmons qu'il est temps de faire front ensemble.

Les associations ne sont pas de simples prestataires de services. Elles sont des espaces d'émancipation, de solidarité, de participation citoyenne et de construction du bien commun. Elles permettent l'accès aux droits fondamentaux, renforcent le lien social, luttent contre les exclusions et donnent corps, chaque jour, à une République vivante et concrète. Sport, culture, jeunesse, éducation populaire, solidarité internationale, sanitaire, social, environnement, etc. Les associations jouent un rôle essentiel et largement reconnu : près de 9 français.e.s sur 10 considèrent les associations comme l'un des principaux acteurs d'une vie locale riche et dynamique d'un territoire.¹ La vie Associative est une chance pour notre pays. Elle favorise le partage des savoirs, et par sa diversité fait progresser le bien vivre ensemble.

Or, depuis plusieurs années, le modèle associatif est fragilisé :

- La chute des subventions publiques,
- La mise en concurrence par les appels à projets,
- La transformation des associations en simples opérateurs de politiques publiques,
- La perte de leur autonomie politique et financière,

Autant de points qui mettent directement en péril leur capacité d'agir.

Dans de nombreux territoires, les trésoreries s'effondrent, les emplois sont menacés, les activités réduites, alors même que les besoins sociaux explosent. C'est un plan social silencieux, une régression démocratique à bas bruit qui se joue sous nos yeux.

La loi de 1901 n'est pas seulement un cadre juridique. Elle est un pilier de la liberté. Elle consacre le droit de s'associer librement, sans autorisation préalable, et fonde un espace autonome entre l'État, le marché et les citoyens. Défendre les associations, c'est défendre les libertés publiques.

C'est pour répondre à cette urgence que nous fondons aujourd'hui le Collectif ATELIER 1901.

LE MANIFESTE DE CRÉATION DU COLLECTIF ATELIERS 1901

Nos objectifs

Le Collectif ATELIER 1901 se donne pour mission de :

- Défendre la liberté associative comme un droit fondamental.
- Refuser la marchandisation du monde associatif et la mise en concurrence généralisée.
- Exiger des financements publics stables, lisibles et pérennes.
- Protéger l'autonomie de projet des associations.
- Construire des coalitions citoyennes larges, dépassant les logiques sectorielles et institutionnelles
- Remettre les acteurs associatifs au cœur de l'élaboration des politiques publiques locales et nationales.

Notre méthode

Nous croyons à la force du collectif.

Nous croyons

à la coopération plutôt qu'à la compétition.

Nous croyons à la démocratie vécue, au quotidien, dans les associations.

Le Collectif ATELIER 1901 se veut un espace ouvert :

aux associations,

aux salariés,

aux bénévoles,

aux habitants,

aux partenaires solidaires,

à toutes celles et ceux qui refusent la disparition du bien commun.

Notre appel

Nous appelons toutes les forces vives à nous rejoindre.

Parce que la démocratie ne se délègue pas, nous l'organisons.

Parce que la liberté associative est notre héritage, nous la défendons.

Le Collectif ATELIER 1901 est né. Et il durera.



LA FORMATION

Le plan de développement des compétences 2025-2027 recense les besoins de formation individuels et collectifs des salariés. Il s'inscrit dans les orientations stratégiques définies par l'association et vise à accompagner le développement des compétences en lien avec les priorités suivantes pour 2025

- Axe 1 : Le pouvoir d'agir en action
- Axe 2 : Priorités associatives et obligations réglementaires

27

formations

18

formations collectives

9

formations individuelles

182

participation de salariés

393

heures de formations

AXE 1 LE POUVOIR D'AGIR EN ACTION

- Accompagnement des personnes présentant des troubles psychiatriques
- Relation avec des publics en situation de précarité
- Conduites addictives et accompagnement médicosocial
- Médiation active à l'emploi et coopération

AXE 2 PRIORITÉS DE L'ASSOCIATION ET PRIORITÉS RÉGLEMENTAIRES

- Démarche évaluative dans les ESSMS
- Atelier paramétrage de paie
- Bilan social
- Comptabilité et traitement bancaire
- Les incontournables de la gestion du personnel
- Incendie et Manipulation des Extincteurs
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Certibiocide (désinfectants & nuisibles)
- Coordonner et gérer une action, coopérer en équipe

AUTRES FORMATIONS

- Formation maître d'apprentissage
- Jeunes migrants isolés en situation d'exil
- Recherche d'information sur les pays d'origine des demandeurs d'asile
- Utiliser et optimiser ChatGPT
- Bases de la fonction d'encadrant technique
- Développer la posture d'accompagnant en SIAE

Pour les CDDI

- Gestes et postures
- CACES Chariot élévateur 1A, 3 ET 5
- Utilisation échelle et d'un escabeau
- CLEA

MAIS
Aussi

1 **contrat d'apprentissage DEES
Educatrice spécialisée**

1 **contrat de professionnalisation
Monitrice Educatrice**

4 **services civiques**

27 **stagiaires** (Collège, lycée, IFME, ESAT, Greta, Pôle emploi, Centre régional de formation...)

LES PARTENAIRES

NOS PARTENAIRES FINANCIERS



NOS PARTENAIRES OPERATIONNELS





Association La Clède
8 -10 avenue Marcel Cachin - 30100 ALES
Tél. 04.66.86.52.67 - Fax. 04.66.78.60.38
Internet : www.laclede.fr
E-mail : laclede@laclede.fr
Association loi 1901 N°539 A3